



Joe Clark est prêt à vaincre la tourmente

Si Joe Clark détient vraiment l'emprise qu'on lui accorde sur la machine conservatrice, il vaincra, vendredi, lorsque les délégués au congrès de son parti auront à dire s'ils veulent toujours de lui comme chef. Contesté depuis sa défaite, Joe Clark peut profiter de ce que ses adversaires ne se sont pas unis derrière un candidat de rechange de taille. Il a aussi réussi à faire en sorte que le congrès ait lieu assez tôt pour que le mouvement de contestation ne prenne trop d'ampleur, en plus de mener sa campagne, à travers le pays, auprès des militants du parti. Dans six jours, il connaîtra le fruit de ses efforts...

dossier, page B-1



Truffaut, l'artiste

Truffaut, François, cinéaste, admirateur de Proust, homme de génie qui n'aime pas revoir ses œuvres, était de passage à Montréal, à l'occasion de la première montréalaise de son plus récent film, "Le dernier métro", un petit chef-d'œuvre qui doit être présenté à Québec au début de mars.

arts, page E-1

LES PEE WEE



Le Soleil, Yvon Mongrain

Hannu Partanen, Markus Lehtovirta et Ari Hiltunen, trois jeunes Finlandais qui ne se gonflent pas de victoire mais qui s'amuse bien au tournoi pee wee à Québec.

sport, page F-3

Outrage au tribunal et \$900,000 en dommages

Arthur et CHRC sont poursuivis

par Marcel COLLARD

Coup sur coup, hier matin, le poste CHRC (Les Entreprises Télécapitale) et l'animateur André Arthur se sont vu signifier une requête pour l'émission d'une ordonnance d'outrage au tribunal et six réclamations en dommages d'une valeur de \$900,000, à la suite de propos diffusés sur les ondes.

Les deux intimés ont été avisés de se présenter en cour supérieure, chambre criminelle, le mardi 24 février, à 10h, au palais de justice de Québec, dans le dossier pour outrage au tribunal.

La requête, signée par Me Claude Champoux, substitut du procureur général, allègue que l'animateur a formulé des remarques et des commentaires de nature à mettre en doute l'intégrité des juges Jean Drouin et Anatole Corriveau, de la cour des sessions de la paix. Dans le cas du juge Corriveau, il s'agissait de remarques sur des sentences pouvant constituer, selon le document, un outrage au tribunal. Relativement au juge Drouin, les propos se rapportaient à la comparution anticipée de l'ancien ministre Armand Russell, insinuant que la procédure avait été faite de façon illégale et irrégulière, induisant le public à croire à un complot entre les avocats et le juge pour faire bénéficier le prévenu d'un traitement de faveur.

Les bobines saisies cette semaine, au poste de radio, soit les enregistrements des émissions du 23 janvier, 11 et 13 février, sont produits dans le dossier au soutien des faits allégués.

Réclamations en dommages

Quatre juges et deux hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec revendiquent devant la cour supérieure, juridiction civile, des dommages de \$900,000, pour atteinte à leur honneur, à leur intégrité et leur réputation.

A part le juge Anatole Corriveau, de la cour des sessions de la paix, les

cinq autres dossiers se réfèrent particulièrement à des propos traitant du rapport Morency, faisant état de certains dossiers de faillite et de présumées fraudes au début de 1970.

Préparé par M. Jean-Louis Morency, un ancien agent de gestion financière au gouvernement, à l'intention du

(Suite à la page A2, 5e col.)



Le Soleil, Clément Thibault

L'enquêteur John Tardif a remis sa requête en outrage au tribunal à André Arthur, venu lui-même la chercher au poste de police de Sainte-Foy, hier.

Six buts: Peter et Anton se rient des Canucks

sport, page F-1



Claude Larochelle au camp des expos

A compter de mercredi, notre éditorialiste sportif, Claude Larochelle, rapportera les faits et gestes des Expos à l'entraînement, directement de West Palm Beach.

Bédard veut rendre plus efficace le recours collectif

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard, vient de créer un comité d'étude sur le recours collectif afin de décupler l'efficacité de cet outil de procédure qui permet aux citoyens, depuis deux ans, de se regrouper pour exercer leurs droits.

L'organisme tripartite (ministère-Barreau-Fonds d'aide aux recours collectifs), dont la mise sur pied a été confirmée au SOLEIL hier par le sous-ministre associé Germain Hallé détiend un double mandat:

1 — examiner la loi même du fonds en vue d'apporter, à la lumière de ses deux années d'activités, les amendements qui rendraient l'organisme plus efficace;

2 — étudier, conjointement avec le Barreau du Québec, la possibilité de fixer des honoraires judiciaires propres aux recours collectifs. Ainsi, les citoyens tentés de recourir à cette procédure n'auraient pas une épée de

Damoclès qui leur pend sur la tête en cas de rejet.

Risque d'y perdre sa chemise

Selon la loi actuelle, c'est au représentant des plaignants qu'il revient d'assumer seul le paiement des dépens. Et l'article 23 de l'échelle des tarifs du Barreau prévoit, pour toute action s'élevant à plus de \$100,000, des frais supplémentaires de 1 pour 100 sur l'exécédent.

Le risque devient disproportionné quand on considère la nature même du recours collectif, qui implique de nombreux demandeurs et des sommes quelquefois à en couper le souffle. Qu'on songe à la poursuite d'au moins \$108 millions que l'Association pour la défense des droits des retraités et préretraités (AQDR) veut intenter contre onze grandes compagnies d'assurances, au nom d'environ 10,000 bénéficiaires de prestations d'invalidité.

Dans l'affaire de l'Association pour la protection des automobilistes

contre Honda, où la requête pour autorisation de procéder par recours collectif a été rejetée, l'action projetée de \$67 millions aurait, selon certains, entraîné un mémoire de frais de plus de \$600,000 pour l'APA.

Ce problème des dépens est donc capital pour la survie du recours collectif. Autrement, personne n'osera y

recourir, de peur d'y laisser sa chemise.

Le fonds d'aide

Une détermination des tarifs qui tiendrait compte de la situation particulière du recours collectif aurait, en

(Suite à la page A2, 6e col.)

dossier, page B-3

Trudeau laissera ses députés voter contre son projet

la chronique de Richard Daignault, page C-1

Aux lecteurs du SOLEIL

A compter de lundi prochain, le prix de l'abonnement au SOLEIL, livraison à domicile, passera à \$1.85 par semaine. Le prix de l'exemplaire vendu dans les dépôts sera augmenté à 30 cents du lundi au vendredi et à 65 cents pour l'édition samedi-dimanche.

Nos lecteurs comprendront que des hausses importantes dans les coûts de fabrication ont rendu inévitables ces rajustements dans le prix de leur journal.

Dans sa chronique "le mot du rédacteur en chef", Claude Masson explique ce qu'il en coûte pour produire un quotidien comme LE SOLEIL et de quelles façons le journal fait face à ces dépenses.

page A-6



Le Soleil, Benoît Routhier

Vivre à plein, même handicapé

par Elyette CURVALLE

On a parlé et on parlera encore des personnes handicapées durant cette année qui leur est consacrée. Mais saura-t-on vraiment qui elles sont, ce qu'elles veulent, quels sont les moyens qui leur sont offerts pour les laisser vivre leur vie?

Parviendrons-nous, après cette année, à considérer la personne au lieu de son handicap. Franchirons-nous l'obstacle de ce handicap pour considérer le potentiel de beaucoup d'entre elles, irons-nous à leur rencontre autrement que pour nous déculpabiliser de les ignorer, de les exclure de notre quotidien qu'elles viennent troubler en nous rappelant que ces choses-là arrivent.

Toutes les personnes handicapées ne sont pas des personnes aigries ou résignées à leur handicap et à ses contraintes. Toutes n'attendent pas qu'on les prenne en charge le reste de leur vie.

En fait, ce que la plupart réclament, leur espoir, c'est une vie autant que possible "normale", la satisfaction de besoins semblables à ceux des autres mais qui doivent être satisfaits par des moyens adaptés à leurs limitations physiques ou mentales, comme le soulignait justement un rapport de Communication-Québec.

Surprotection et pitié n'ont jamais aidé quiconque à se sentir entier, intégré, respecté. Ces attitudes et sentiments négatifs n'ont jamais motivé quiconque, handicapé ou pas, en lui donnant le goût d'aller au bout de son potentiel. La confiance dans les capacités de la personne, quelque restreintes qu'elles puissent être, est le meilleur des encouragements à se dépasser.

"Les attitudes manifestées envers les personnes handicapées, note le rapport, ont un effet profond sur la manière dont elles sont traitées et sur leurs chances de mener une vie normale et productive. Nous tendons

tous à satisfaire ce que les autres attendent de nous."

Il est évident aussi que les effets d'un handicap varient selon la personne, son caractère, son potentiel, les stimulations du milieu.

(Suite à la page A2, 1re col.)

texte et photos, page A-3

sommaire

Annonces classées	G-1 à G-20
Arts et spectacles	et H-5 à H-9
Bandes dessinées	E-1 à E-13
Bridge	H-3
Carrières et professions	H-9
Décès	C-2 à C-10
Echecs	H-11
Economie-finances	H-9
Editorial	B-5 à B-8
Feuilleton	A-6
Habitat	E-11
Horoscope	F-6 et F-7
La bonne chère	H-9
Mot mystère	D-9 à D-11
Mots croisés	H-6
Où aller à Québec	H-7 et H-8
Pages documentaires	E-13
Patron	B-1 à B-3
Sciences	G-4
Sport	B-4
Télévision	F-1 à F-5
Tourisme	E-12
	D-1 à D-7

météo

Nuageux et brumeux avec pluie intermittente à Québec et dans l'Est aujourd'hui, maximum de 4 à 6. Demain, nuageux.

détails, page H-5

Maires et citoyens étudient la situation

La prudence règne dans la Matapédia

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Trop beau, trop tard? Prudente jusqu'au scepticisme, la vallée de la Matapédia est pratiquement en retraite fermée maintenant, soupesant la proposition gouvernementale de remplacer l'implantation d'une papeterie dans la vallée par deux projets forestiers d'envergure.

Jeudi, lors d'une conférence de presse télévisée, les ministres de l'Ex-

pansion économique régionale (MEER) et de l'Énergie et des Ressources, MM. Pierre de Bané et Yves Bérubé, ont fait part de l'impossibilité d'implanter la papeterie dans la vallée.

L'usine de pâtes et papiers sera à Matane, y créant 281 emplois. Cependant, les Matapédiens, disent les ministres, gagnent davantage d'emplois: une scierie moderne entraînera 197 emplois à Causapsal et une usine de panneaux-meubles, située dans la région de Sayabec, en créera 370. Les régions de Matane et Matapédia, qui

comptent 3,600 chômeurs, verront la création de 2,600 emplois directs et indirects.

Trop beau pour être vrai? "Une demi-heure de plus et la vallée manquait de chômeurs", laisse tomber cyniquement le président du Ralliement populaire pour la papeterie vallée de la Matapédia, M. Jean-Guy Gagnon.

L'état-major du ralliement populaire a étudié jusqu'à l'aube, hier, les propositions gouvernementales. Les ministres ont réclamé un climat

social normal, entre autres. Le ralliement a mené, hier, un sondage téléphonique qui le guidera quant à la tenue ou l'annulation de manifestations.

Temps de réflexion

Visiblement exténué au terme d'une nuit blanche, le président Jean-Guy Gagnon en avait contre les politiciens qui ont choisi de s'adresser à la population matapédienne par le truchement des caméras. Hier, Radio-Canada—Matane a offert à M. Gagnon un temps de réplique.

"Nous voulons tout d'abord évaluer les projets. Les ministres s'étaient amenés avec une batterie de fonctionnaires qui avaient maché le dossier pendant des mois." Pour le ralliement, l'usine de sciage n'est que le remplacement d'emplois d'une scierie fonctionnant actuellement, à Pointe-à-la-Croix. De plus, dit-il, les investisseurs allemands sont farouches au climat social et aux taux d'intérêt.

"Face aux gens du Québec, nous ne voulons pas passer pour les "taras" du Bas-du-Fluve et renverser du revers de la main 800 jobs. Mais il nous faut un temps de réflexion." L'argument a été repris par plusieurs intervenants de la vallée.

Un citoyen bien en vue d'Amqui expliquait: "Il faut laisser les événements se décanter." Le service des affaires publiques de Radio-Canada a fait un tour d'horizon des intervenants de la vallée et la plupart ont affiché une attitude marquée par l'attente.

Pointe-à-la-Croix

Un observateur commentait: il n'y a toujours pas de contrats signés, seulement des ententes de principe pour les projets proposés par les ministres. Les maires maintiennent leur décision de démissionner, a indiqué le préfet de comté de Matapédia, M. Jean-Paul Simard, à Radio-Canada, si l'étude des projets ne satisfait pas.

Les ministres assurent que les dossiers sont suffisamment avancés pour ne rien craindre. Les assurances ne sont pas suffisantes pour certains. "Le chômage est tombé à 2 pour 100 en une heure."

De plus, des intervenants, tel le ralliement populaire, jugent déjà que l'implantation de la scierie ne constitue pas une création d'emplois. "C'était un spectacle. Les ministres, affirme M. Gagnon, ont volé les emplois de Pointe-à-la-Croix pour les donner à Causapsal."

La relocalisation de la scierie de Pointe-à-la-Croix, propriété de Matériaux Blanchet Inc., ne sera rien pour atténuer les remous sociaux qui agitent la région. La scierie est actuellement la seule industrie (quelque 70 emplois) de la municipalité de Pointe-à-la-Croix, qui compte environ 1,500 âmes.

Le secrétaire-trésorier de Matériaux Blanchet, M. André Gauthier, assure que la relocalisation était nécessaire. Des raisons strictement économiques ont motivé le choix de Causapsal, soit la proximité de l'approvisionnement et la présence de chemins forestiers. Les travaux pour bâtir la nouvelle scierie débuteront en 1982 pour être terminés à l'été 1983.

Les citoyens de Pointe-à-la-Croix ne se résigneront pas facilement à laisser partir l'usine, si on s'en fie aux premières réactions. Hier, une première manifestation a réuni une cinquantaine de citoyens. Demain, une seconde pourrait avoir lieu. Selon le maire de l'endroit, M. Gilles Sirois, la scierie Blanchet peut être relocalisée à Pointe-à-la-Croix.

"J'ai appris le choix de Cau-

sapsal, hier soir (jeudi), à la télévision, comme tout le monde. C'est un choix politique. Les ministres

Arthur et...

(Suite de la première page)

ministre de la Justice de l'époque, Me Jérôme Choquette, le dossier fut étalé à l'émission de M. André Arthur.

Les juges André Desjardins, de la cour supérieure, Pierre-E. Dorion, du tribunal de la Jeunesse, et Jean Drouin, de la cour des sessions de la paix, ainsi que deux avocats, Me Robert Normand, sous-ministre associé de la Justice et sous-ministre des Affaires intergouvernementales et Me Jean-Paul Roger, directeur du service des fraudes et faillites pour la province de Québec, soutiennent que les déclarations de l'animateur André Arthur portaient directement et malicieusement atteinte à leur honneur, à leur intégrité et à leur réputation.

A part les juges Dorion et Desjardins, ainsi que Me Normand qui réclament des dommages de \$100,000 chacun, les autres demandeurs revendiquent chacun \$200,000, pour un total de \$900,000. Ils sont tous représentés par le même procureur, Me Raynold Bélanger.

A propos du rapport Morency

Qualifiés par M. Arthur de "toute une brochette de hauts fonctionnaires", à son émission du 12 décembre 1980, les six demandeurs dénoncent "les déclarations à sensation" comme étant "un tissu d'affirmations et d'insinuations mensongères et diffamatoires", voulant qu'ils n'avaient rien fait "pendant que des citoyens se faisaient écraser dans les faillites"

alors que le rapport de M. Morency incitait le ministère de la Justice à "s'occuper des faillites et des fraudes".

Dans la déclaration, les requérants reprochent à M. Arthur "une foule d'insinuations aussi gratuites que mensongères" formulées sous forme de questions et constituant "de la pure calomnie, car tout y était contraire à la vérité". Plus loin, on peut lire que si des plaintes n'avaient pas été portées relativement aux cas soulevés par M. Morency, c'était en raison de l'impossibilité d'obtenir les preuves requises pour porter des accusations, même par la Commission d'enquête sur le crime organisé, quelques années plus tard.

On reproche à l'animateur radiophonique de n'avoir jamais communiqué avec les personnes concernées, "ce qui démontre bien la malice du défendeur".

La déclaration invoque diverses circonstances où M. Arthur aurait causé du tort aux requérants, lors d'émissions radiophoniques le 12 décembre 1980, les 11 et 23 janvier et 12 février 1981, par un ton "tour à tour accusateur, ironique ou méprisant" et des propos qui eurent "un retentissement énorme dans le public même si les requérants n'ont jamais été impliqués ni de près ni de loin, dans des dossiers de faillites frau-

jouent maintenant la population de Pointe-à-la-Croix contre celle de Causapsal."

Le juge Corriveau

Enfin, le juge Anatole Corriveau affirme avoir été victime "d'accusations fausses et mensongères, ainsi que d'insinuations pernicieuses", mettant en doute son intégrité professionnelle comme juge et ancien avocat, suite à des paroles prononcées par l'animateur André Arthur relativement à un dossier qu'il a assumé comme procureur du ministère public, à la fin des années 1960 et, deuxièmement, sur un commentaire qui aurait été fait à propos d'une sentence, rendue il y a quelques semaines.

Bédard veut...

(Suite de la première page)

outre, un effet positif sur le fonctionnement même du fonds d'aide. Celui-ci saurait au point de départ le coût du dossier auquel il consent un soutien financier.

Une telle révision fait d'ailleurs l'objet d'une première recommandation que le Fonds d'aide au recours collectif a formulée au ministre de la Justice du Québec dans son premier rapport annuel, en juin 1980.

Le comité d'étude qui vient d'être créé tiendra sa première réunion d'ici mars. Le sous-ministre associé, M. Hallé, espère que le groupe de travail pourra formuler ses recommandations au début de l'été.

LE SÉRIAL

4,214,315

INTER LOTO

numéro décomposable

106,918

numéros

non décomposable

235,340

684,910

650,966

numéros mobiles

12114

5353

887

MINI-LOTO

553,389

LOTO 6/36

4-5-9-10-27-35

numéro

complémentaire: 16

LA QUOTIDIENNE

(tirage de vendredi)

8-9-3

Informations: 643-8990

Sayabec lui "vole" une usine

Le député Perron n'est pas content

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEP-ILES — Le député ministériel de Duplessis à l'Assemblée nationale, M. Denis Perron, vient de se faire passer une "épinette" de taille par son collègue de Matane, M. Yves Bérubé, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

En effet, et comme le révélait LE SOLEIL dans son édition de jeudi, le projet d'usine de panneaux-particules qui sera implanté à Sayabec, dans la vallée de la Matapédia, était initialement prévu pour la Côte-Nord, dans la petite localité de Rivière-Pentecôte, sise 100 kilomètres en amont de Sept-Îles.

Alors que le Conseil régional de développement de la Côte-Nord, le Commissariat industriel régional de Port-Cartier, les autorités municipales de Port-Cartier et quelques journalistes étaient au courant de ce projet, le député Perron, lui, n'était pas au courant.

Rappelons les faits: jeudi soir à Matane, en conférence de presse, les ministres de Bané et Bérubé annonçaient que la région de Sayabec verrait l'implantation d'une usine de

panneaux-particules pour la construction de meubles, créant 370 emplois permanents avec une masse salariale annuelle de \$8,9 millions. Des investissements de \$60 millions seront assurés par un groupe allemand qui possède la technologie ad hoc et unique en Amérique du Nord, et Rexfor, selon des proportions de 60 pour 100 et 40 pour 100. Un protocole d'entente a même été signé en fin de semaine entre le groupe allemand Kunz et Rexfor.

A l'origine, ce projet devait être implanté soit à Roberval, soit à Hauteville, soit à Pentecôte. En dernier ressort, le site de Pentecôte avait été retenu. Et finalement, ce projet a pris purement et simplement le bord de la rive sud. Le ministre Bérubé devait en convenir, en conférence de presse jeudi soir à Matane, en réponse à une question d'un journaliste de Radio-Canada, M. Marc Vigneault.

Interrogé à ce propos hier soir en conférence de presse, le député Denis Perron n'a caché ni sa colère, ni sa déception. Profondément humilié d'avoir été tenu à l'écart de ce dossier et n'en ayant été informé qu'il y a une dizaine de jours, M. Perron a dit:

"Je ne connais pas les promoteurs du projet de Pentecôte. Je n'ai en-

tendu parler de ce projet qu'il y a une dizaine de jours. Si je l'avais su, j'aurais travaillé ce projet et il serait resté ici, dans la région. Je vais en discuter avec M. Bérubé."

Pressé de questions par les journalistes du SOLEIL et de Radio-Canada, le député Perron a ajouté:

"On aurait dû avoir la décence de me confirmer qu'il existait un tel dossier. Cela, je le dirai à Bérubé. Lorsqu'un ministre travaille un dossier, il devrait le travailler conjointement avec le député de la région, surtout s'ils sont du même parti. Je trouve déplorable qu'il n'y ait pas eu concertation sur ce dossier. Après la fermeture de Rayonier-Québec, on avait pas besoin de ça dans la région de Port-Cartier."

Doutant que le contentieux entre Rayonier-Québec et la Rexfor ait eu une influence dans la décision finale, M. Perron a précisé:

"Me faire organiser comme je me suis fait organiser, je ne suis pas trop d'accord avec les ministres de Bané et Bérubé."

M. Denis Perron ajoutait qu'il doutait fort que son collègue de la Matapédia, le député Léopold Marquis, ait été autant informé que lui-même des trois dossiers en cours à Matane, Sayabec et Amqui.



Les ministres de Bané et Bérubé, "séparés" par l'animateur Bernard Tremblay, de Radio-Canada à Matane, au moment de leur conférence télévisée de jeudi.

Décès de Mme Gervais Francoeur

Mme Adèle Gervais Francoeur, mère de M. Jacques G. Francoeur, président du conseil et éditeur du SOLEIL, et aussi président de UNIMEDIA, est décédée à l'âge de 80 ans, des suites d'une longue maladie.

Mme Gervais Francoeur était l'épouse de feu le journaliste Louis Francoeur et la fille de feu l'honorable juge Honoré Gervais.

Un service funèbre privé a été célébré à l'église St-Léon-de-Westmount et elle a été inhumée au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Elle laisse son fils Jacques, sa belle-fille (Mme Kitty Thompson) et ses quatre petites-filles: Lyne, Josée, Louise Francoeur et Mme Anne (Sylvain) Francoeur-L'abbé.

Un don peut être envoyé à la Fondation du cœur.

Vivre à plein...

(Suite de la première page)

Ces personnes ne sont pas autrement faites que chacun d'entre nous, mais il leur manque des moyens de le vivre. Des moyens que nous possédons sans même nous en rendre compte.

Nous en avons rencontré plusieurs, hommes et femmes, qui ont décidé que leur handicap ne serait pas une barrière sur le chemin de l'autonomie, sur le plaisir de vivre et d'agir en société. Nous en parlerons aujourd'hui, lundi et mardi.

STÉRÉO AUTO

600, Belvédère, Québec — 527-5644

CONDUISEZ

une salle de concert

PIONEER KP-1500

- Commande de tonalité
- Témoin à LED de fin de bande
- Témoin FM stéréo à LED
- Commutateur de sourdine FM
- Commutateur FM stéréo/mono
- Commutateur FM local/distance
- Avance rapide/bouton d'éjection

Lecteur AM/FM Pioneer stéréo avec cassette, incluant deux haut-parleurs.

RABAIS de 35%

l'ensemble \$169

En promotion • **BLAUPUNKT** Modèle CR-3001

SOLDE LUMIÈRE

Univers Décor débranche ses plus belles lampes et coupe leurs prix.

Encore une fois Univers Décor met le design à la portée de tout le monde... en pleine lumière.

universdécor

Nouvelle adresse:

à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel

Tél.: 872-2321

"Vivre avec un handicap" (1)

Un couple aveugle se donne un enfant



Année internationale des personnes handicapées

surprotection, la prise en charge autoritaire ne sont pas les moindres.

"On dirait que les gens n'ont pas confiance en nos capacités. Il est bien évident qu'il y a des choses que l'on ne peut pas faire, mais il est toujours possible de demander.

par Elyette CURVALLE

"Mon but, c'était de travailler, d'avoir un mari et des enfants et d'être autonome, d'avoir une vie normale." Assise dans son petit logement de Limoilou, sa belle petite fille de 10 mois sur les genoux, Jocelyne Gendron a les gestes et le ton assurés de quelqu'un qui a décidé une fois pour toutes que son handicap ne l'empêcherait pas de vivre.

Jocelyne est handicapée visuelle depuis sa naissance. Comme son mari, Pierre, qu'elle a ren-

contré à l'Institut Nazareth à Montréal, où elle a été pensionnaire pendant 10 ans, elle ne distingue pas à plus de 20 pieds de distance. En septembre dernier, elle a perdu l'usage de l'oeil gauche et attend d'être opérée.

"J'essaie de vivre comme tout le monde, explique-t-elle. Je me dis "Fonce dans la vie", arrête de t'apitoyer sur ton sort."

Oser avoir un enfant

Foncer, cela veut dire quitter

la maison familiale du Témiscouata, à 18 ans, pour aller travailler dans un atelier protégé de Sainte-Flavie, c'est apprendre le tissage et l'horticulture, sa passion, tout en prenant des cours du soir à Mont-Joli, pour passer son secondaire V.

Foncer, c'est épouser Pierre qu'elle a retrouvé à Québec après que leurs chemins se soient séparés. Il apprenait le métier d'accordeur de piano à l'Institut Louis Braille de Montréal pendant qu'elle était à Sainte-Flavie.

Foncer, c'est surtout avoir osé se donner un enfant, la jolie petite Céline, et ce, malgré les commentaires négatifs de l'entourage ou de ce médecin qu'elle va voir au début de sa grossesse et qui lui dit: "Qu'est-ce que tu fais à avoir un enfant dans ton état?"

"Nous avions passé des tests génétiques, précise Jocelyne et nous savions qu'il y avait de grandes chances pour que notre enfant ne soit pas handicapé."

Toutefois, de son propre aveu, c'est "à reculons" qu'elle est allée assister à son premier cours de périnatalité. "Je pensais: "Ils vont me dire, qu'est-ce qu'une femme handicapée va faire avec un bébé?", d'autant plus que, ma vue ayant encore baissé pendant la grossesse, je ne pouvais même pas remplir ma feuille d'inscription."

Foncer dans le tas

"A la polyvalente de Sainte-Rose-du-Dégel où j'ai fait ma 9e année avec mes frères et sœurs, je fonçais dans le tas et me fichais de ce qu'on pouvait penser autour de moi, mais là, j'étais plus gênée" avoue-t-elle. Ne pouvant lire ce que l'infirmière Dina Gariépy inscrivait au tableau, elle lui a simplement demandé de le lire tout haut. "Je savais que j'allais m'en souvenir."

"Quand j'ai eu la petite, se souvient Jocelyne, les gens venaient voir avec curiosité. On m'a même demandé si je pouvais la laver, ou comment j'allais la faire manger. Je répondais: "Ne vous en faites pas, lorsqu'elle verra la cuillère, elle présentera la bouche."

"Quant aux biberons, il est facile de repérer les chiffres en relief sur la bouteille et en posant le doigt à la hauteur désirée, je peux sentir la chaleur du liquide qui arrive au niveau."

Par ailleurs, Jocelyne explique comment elle marque en braille les étiquettes sur les flacons et boîtes de conserve.

Redoubler d'attention

A cause de son handicap, Jocelyne admet qu'elle doit redoubler d'attention pour surveiller l'enfant, mais ça ne l'empêche pas d'envisager des vacances au camping du lac Blanc, dans le comté de Portneuf. "Nous irons une fin de semaine, pour essayer, et nous verrons comment ça se passe."

Bien sûr, il y a des contraintes quotidiennes, des mésaventures aussi, qu'elle accepte avec bonne humeur. Il y a ce petit télescope qui suscite parfois la curiosité, voi-

qui n'était pas signalé. Il était trempé en arrivant. La mésaventure les a fait rire, mais aurait pu être plus grave.

Qu'est-ce qu'elle prend, elle?

"Au restaurant, lorsque je sors avec une personne "voyante", on lui demande souvent en me désignant "qu'est-ce qu'elle prend, elle?", comme si mon handicap me rendait irresponsable."

"En général, ajoute Pierre, les gens manquent d'information. Il y en a qui s'imposent, d'autres qui sont indifférents, d'autres qui ridiculisent."



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Pierre Gendron, accordeur de piano. "Il est important pour nous de connaître nos limites. Pour cela, il faut essayer de tout faire."

re le rire des adolescents, et qui sert à Pierre et Jocelyne pour lire le nom des rues, voir le numéro des autobus ou déchiffrer les étiquettes lorsqu'ils magasinent.

"On a des problèmes pour lire les pancartes ou voir les numéros des autobus lorsqu'il passent trop vite; je vois souvent les panneaux de signalisation ou les arbres au milieu du trottoir lorsque je suis dessus. On ne sait jamais où est la dernière marche lorsqu'on descend un escalier et qu'il n'y a pas de rampe. L'autre jour, raconte-t-elle avec humour, Pierre rentrait de sa partie de ballon-balai et n'a pas vu un trou plein d'eau dans l'asphalte,

"Je suis parfois mal à l'aise de demander des informations, reconnaît-il. Et il arrive parfois que les gens soient mal à l'aise avec moi."

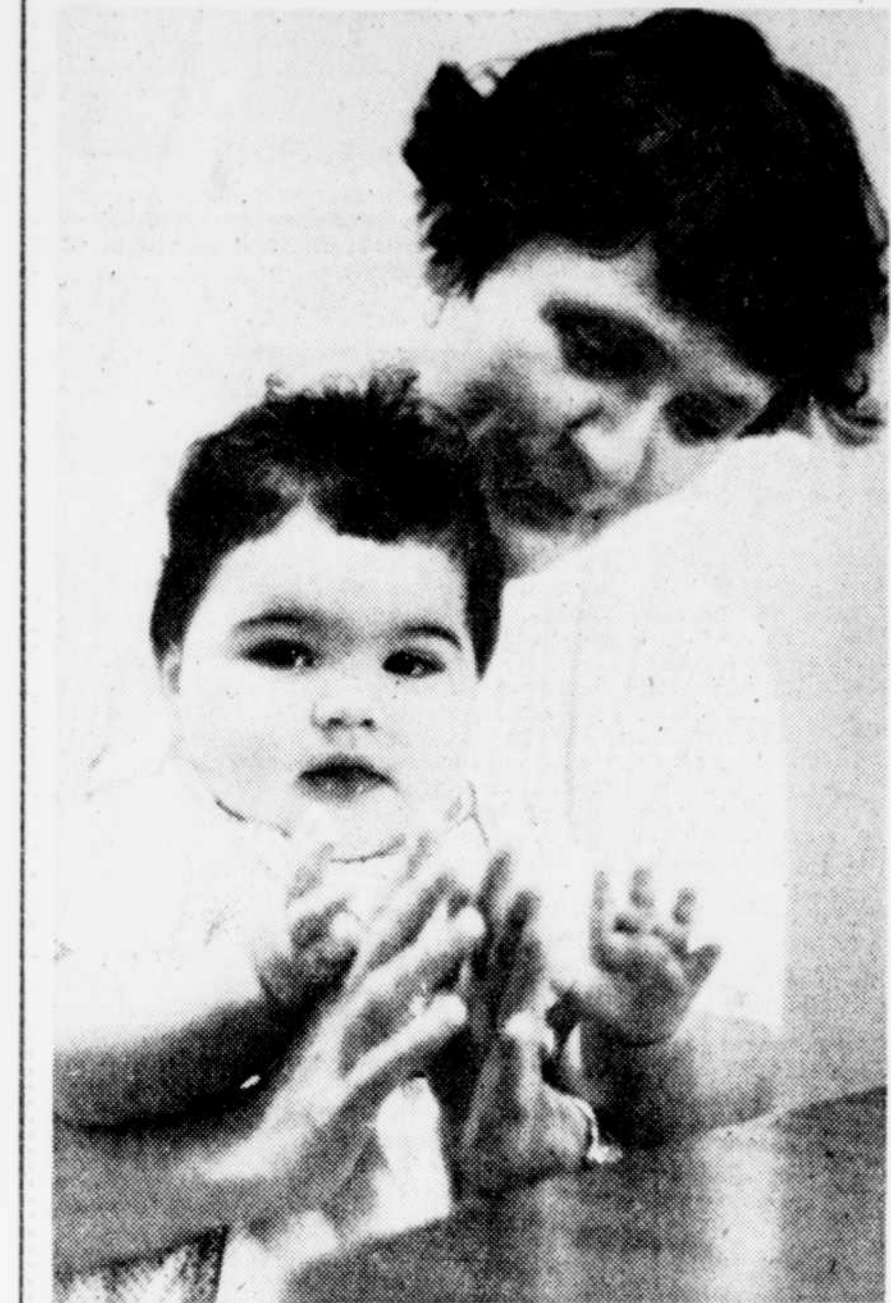
Cette gêne réciproque ne facilite pas les contacts et les échanges, on le comprend, mais Jocelyne insiste: "Mon objectif, c'est de me trouver avec des gens non-handicapés, pour nous faire connaître."

"Ce que nous voulons, renchérit Pierre, c'est être le plus autonome possible." Cette recherche de l'autonomie rencontre souvent des barrières érigées de bonne foi par l'entourage qui croit bien faire. La

Souvent, au lieu de nous demander si nous voulons de l'aide, les gens s'imposent et font les choses à notre place. Résultat, on finit par ne plus savoir si on est capable de les faire ou pas. Il est important pour nous de connaître nos limites."

Important aussi de les repousser le plus loin possible, même si ce n'est pas toujours facile et même si il reste encore beaucoup de préjugés à renverser et de gêne mutuelle à effacer.

Lundi: Deux handicapés bâtiront leur maison



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Jocelyne avec sa fille Céline, 10 mois: "Mon but: avoir un mari, des enfants, être autonome. Mener une vie normale".

Lévesque sera un des élus "handicapés" mardi

par André ROY

Malgré le peu d'enthousiasme vraiment spontané des élus du peuple envers leur projet, les responsables du jumelage d'une personne handicapée avec un parlementaire ont trouvé assez de "candidats" pour tenir cette activité, qui aura lieu mardi, le 24 février. Parmi eux, aucun membre de l'Opposition à l'Assemblée nationale ou des autres partis.

C'est ainsi que le premier ministre René Lévesque, le ministre des Affaires sociales et parrain de l'Année internationale des personnes handicapées au Québec, Denis Laureau; le ministre des Transports, Denis de Bel-

levail; le ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Bérubé; le ministre de la Fonction publique, François Gendron; celui des Communications, Clément Richard; Jocelyne Ouellet, ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement; le président de l'Assemblée nationale, Claude Vailancourt; Jean-François Bertrand, député de Vanier et Louis O'Neill, député de Chauveau, ont accepté d'être jumelés à une personne handicapée entre 10h et midi, le 24 février.

Ce qui donnera l'occasion, plus qu'une simple visite de courtoisie, à ces parlementaires de vivre au moins pendant deux heures, une limite sen-

sorielle parmi les sept expériences de handicaps qui seront mises à leur disposition mardi. Le jumelage a d'ailleurs été pensé en fonction des occupations de chaque parlementaire visé. Par exemple, en se promenant en chaise roulante pendant deux heures, le ministre des Transports, Denis de Bellevail, se rendra probablement mieux compte des barrières architecturales, de la difficulté que représente le seul fait d'aller magasiner ou faire son marché pour une personne paraplégiée.

Les "volontaires" vivront un handicap soit visuel, auditif, mental, physique organique évolutif (comme la sclérose en plaques), physique permanent mais ambulatoire, physique permanent mobile par chaise roulante ordinaire ou par chaise roulante mue à l'électricité.

Des questions aux absents

Cette activité de sensibilisation de membres de l'Assemblée nationale

"se veut une possibilité pour la personne handicapée de dire elle-même à ses élus, et ce peut-être pour la première fois, ce qu'est sa condition de vie comme personne handicapée et les limites sociales et personnelles que cela implique", expliquait le comité régional de Québec-Centre en conférence de presse, hier, au centre François-Charon de Québec. Ce comité est chargé de coordonner les activités de la région de Québec durant l'Année internationale des personnes handicapées.

"Ce n'est que l'occasion d'un dialogue d'égal à égal, d'une compréhension autre qu'intellectuelle d'un vécu de personne handicapée" par ces élus qui "ont l'avantage de pouvoir expérimenter les problèmes des personnes handicapées qui touchent le mieux-être de la personne handicapée", commente-t-on encore.

Daniel La Roche, délégué régional qui présidait cette conférence de presse, disait déplorer, à ce sujet, que plusieurs parlementaires au cœur

de dossiers "chauds" concernant les personnes handicapées, aient décliné l'invitation de participer à ce jumelage. Ainsi, MM. Guy Tardif, ministre d'État à l'Aménagement et ministre délégué à l'Habitation, Michel Clair, ministre du Revenu et Camille Laurin, ministre de l'Éducation. Certains, parmi "une liste impressionnante" de ces élus intéressés-mais-non-intéressés, n'ont même pas accusé réception de la demande.

Après leur vécu d'un handicap, les parlementaires participeront à une conférence de presse où ils donneront leurs impressions. Des questions "claires et précises" sur l'avenir des personnes handicapées leur seront alors posées. "Il y aura aussi des questions, à cette conférence de presse, pour ceux qui n'étaient pas là", annonçait hier Daniel La Roche.

Probablement une pour le chef de

l'Opposition, M. Claude Ryan, qui a décliné la demande de jumelage en alléguant l'incertitude de son parti quant à la tenue des prochaines élections...

Quant à Mme Doris Morin, qui participera au jumelage, elle a hâte de vivre l'expérience, presque certaine de son succès de sensibilisation. Faisant état de la vie agréable qu'elle mène depuis environ un an, à habiter seule son logement dans un quartier d'immeubles à logements de Sainte-Foy, elle explique: "Les gens ne se rendent pas compte à quel point il existe des barrières insurmontables pour des personnes en chaises roulantes, par exemple. Pour eux, il n'y a rien là. Ils ne voient pas le problème. J'ai l'impression que les gens ordinaires ne demandent pas mieux que d'être sensibilisés", d'assurer cette femme joyeuse, atteinte de la sclérose en plaques depuis 20 ans.



Le Soleil, Jacques Deschênes

A la conférence de presse au centre François-Charon, hier, dans l'ordre habituel: Mme Doris Morin qui sera jumelée à un parlementaire mardi; M. Daniel La Roche délégué régional de Québec-Centre, qui présidait la conférence et Mme Pauline Barthe de la Ligue de paralysie cérébrale de la région de Québec.

A quoi tu penses
quand tu fais l'♥♥♥
Brentot PALAIS MONTCALM

Gens d'affaires
SYSTEMATIQUE L'ÉE
Informatique
Gestion mensuelle
Serge Huard, ca
président
522-2081
55, chemin Ste-Foy, Québec
G1R 1S9

A VENDRE
Mini-ordinateur
Digital VT-78 avec
système comptable.
10 heures
d'opération
(418) 871-3555

BUREAU DE
MEDECIN
à vendre
STE-FOY
Couse décès, clientèle établie.
653-1048
ou
658-7610

ATTENTION
VENDEURS(EUSES)
SPECIAL jusqu'à
la fin de mars
\$27 la caisse
688-9506

en fin de compte
QUI DIT MIEUX
LES REER de la Caisse d'Épargne et d'entraide Économique de Québec rapportent des intérêts élevés et possèdent tous les bénéfices fiscaux des autres régimes enregistrés d'épargne-retraite.
MAIS votre argent profite à la région, puisqu'il est réinvesti uniquement chez nous, pour stimuler l'expansion de notre économie régionale.
Si pour vous, la sécurité personnelle et l'avenir collectif comptent pour beaucoup **achetez vos REER en tout temps à**
LA CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 boul. Charest est 529-3353
...c'est avantageux

LE CONSTRUCTEUR
QUI PEUT RÉALISER LA
MAISON DE VOS RÊVES
SUR SES TERRAINS OU
SUR LE VÔTRE
Entrepreneurs Généraux
ENEST CONSTRUCTION
Renseignements: 842-8312
MONT-CHATEL (via Boul. des Cimes) ou 25, rue Verret, Loretteville

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
EASTERN QUEBEC
EDUCATION DES ADULTES
COURS D'ANGLAIS
ET DE FRANÇAIS
SESSION SPECIALE DE JOUR
16 MARS — 24 AVRIL
6 SEMAINES - 90 HEURES
La Commission scolaire Eastern Québec offre aux adultes qui ne peuvent profiter de ses services le soir, une session intensive de cours de français et d'anglais, langues secondes, qui se donneront le matin de 9:00 heures à midi, du lundi au vendredi. Le cours (six niveaux, débutants à avancés) est d'une durée de 90 heures et est strictement basé sur la conversation graduée. Les frais de scolarité sont de \$90 incluant le matériel et les pauses-café. La session se déroulera à l'Auberge Quality Inn de Ste-Foy, 3115, boulevard Laurier.
INSCRIPTION
LUNDI 2 MARS 09:00-12:00
13:30-15:30
AUBERGE QUALITY INN
CHAMBRE 304
JOIGNEZ-VOUS A NOUS!

Chrétien rassure Terre-Neuve: le Labrador est intouchable

OTTAWA (d'après UPC et PC) — Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a réaffirmé, hier, que le gouvernement fédéral considère que le Labrador appartient à Terre-Neuve, ajoutant que le premier ministre de cette province, M. Brian Peckford, ne devrait pas passer "tout son temps au lit avec Lévesque".

M. Chrétien a ajouté que le consortium québécois n'avait aucune chance dans ses réclamations pour s'approprier \$100 milliards en ressources naturelles au Labrador.

Il répondait ainsi aux questions du député conservateur de Saint-Jean-Est, M. James McGrath, qui s'est dit inquiet des intentions de la Société de développement Québec-Labrador-Rigolet.

Le député de Saint-Jean-Est a demandé au gouvernement de s'engager à défendre le maintien de la frontière délimitée entre Terre-Neuve et le

Québec selon l'arrêté du Conseil privé de Londres, en 1927.

M. Chrétien lui a répondu que la constitution assurait que les frontières ne seraient pas changées et qu'elles ne pourraient l'être sans l'assentiment de Terre-Neuve.

Cela n'a pas satisfait M. McGrath qui a réclamé "une assurance à 100 pour 100".

"L'appartenance du Labrador à Terre-Neuve a été établie en 1949 lorsque le premier ministre d'alors, M. Louis Saint-Laurent, a accepté "unilatéralement" Terre-Neuve dans la Confédération", a dit M. Chrétien.

Peckford

A Saint-Jean, le premier ministre Peckford a déclaré que les prétentions du consortium ne faisaient que confirmer le fait que le projet cons-

titutionnel du gouvernement fédéral ne protège pas la frontière du Labrador.

Il a ajouté que ces prétentions ont un certain sens "légitime et valide" et que la question de la frontière du Labrador est l'un des domaines où Terre-Neuve est "très vulnérable et très exposée".

De son côté, le premier ministre Lévesque a confirmé, hier, qu'il appuyait les efforts du consortium.

"Tout cela est très compliqué et plein de pelures de bananes, a-t-il dit, mais ce nouvel aspect nous forcera à revoir tout le dossier."

D'ailleurs, le ministre du Revenu national, M. Bill Rompkey, un député de Terre-Neuve, a déclaré à Ottawa que les prétentions du consortium québécois lui semblent "une manœuvre politique au nom du gouvernement du Québec".

M. Rompkey a soutenu que le projet de résolution constitutionnelle actuellement débattu au Parlement offre la garantie qu'aucune frontière ne puisse être changée sans le consentement provincial.

Mais le gouvernement terre-neuvien doit commencer à faire sentir au Labrador qu'il fait partie de la province, a-t-il dit, sinon de plus en plus de gens voudront se joindre au Québec.

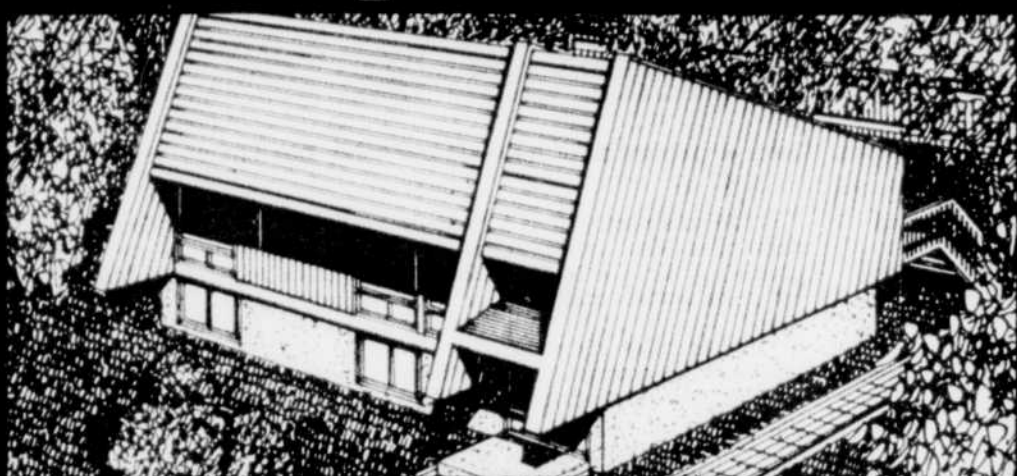


Le débat sur la propriété des richesses naturelles de Terre-Neuve a été entretenu par le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, et le député de Saint-Jean-Est, M. James McGrath.

HÂTEZ-VOUS!

encore disponible :

UNE HYPOTHÈQUE
à **13 1/2%** sur **5 ans**
et prix '80



- 11" d'isolant au plafond.
- 6" d'isolant dans les murs.
- Structure solidifiée aux croix de Saint-André.
- Porte isolée en acier.
- Aire soleil en pin traité.
- Grandes pièces.
- Sous-sol semi-fini.

Aux limites de Cap-Rouge et de Sainte-Foy,

les SOURCES

Construction
VERBOIS
831-3131

par Andrée ROY

Dans une autre tentative d'obliger le gouvernement québécois à leur faire des offres raisonnables pour un prochain contrat de travail, le Syndicat des avocats et notaires de la fonction publique a lancé, hier, à ses quelque 400 membres, le mot d'ordre de ne pas se présenter au travail de la journée.

La veille, les syndicats avaient été invités à ne répondre à aucun appel ou message

téléphonique, autant les communications internes que les appels venant de l'extérieur. Et le président du syndicat, Me Jean Martel, d'annoncer, pour la semaine qui vient, "un sprint de moyens de pression" et un durcissement évident de la position des membres du SANFP.

L'entente prise entre le gouvernement et le SANFP sur les conditions de travail de ces derniers est échue depuis le 1er juillet 1979.

Et selon Me Martel, le syndicat n'a reçu jusqu'à maintenant aucune offre sérieuse, rien sur quoi travailler, aucune base pour amorcer une négociation. Il semble, raconte le président du SANFP, que le dossier soit bloqué ad vitam eternam, malgré la promesse faite l'automne dernier par le ministre de la Justice d'en faire un dossier prioritaire.

Le blocage s'expliquerait du fait que trois ministères dif-

férents ont quelque chose à voir avec ces négociations. Selon Me Martel, le ministre de la Justice voudrait bien assurer aux avocats et notaires employés par l'Etat des conditions de travail suffisamment satisfaisantes pour les empêcher de retourner dans la pratique privée.

Le ministre des Finances, lui, tient à ce que le renouvellement de l'entente lui coûte le moins cher possible, quitte à faire traîner un peu les choses. Quant au ministre de la Fonction publique, il ne tiendrait surtout pas à créer, pour les avocats et notaires de l'Etat, des conditions et des précédents qui pourraient être réclamés par des centaines d'autres fonctionnaires, lors du renouvellement des conventions collectives de travail.

Toujours d'après Me

Martel, c'est cette discussion à trois niveaux qui ferait que les rencontres, au cours desquelles les offres du gouvernement devaient être déposées, ont été remises cinq fois depuis la période des Fêtes.

"Alors nous, on prend des moyens de pression qui, je pense, sont justifiés. On n'a pas d'offres...", expliquait le président du SANFP.

Ce qui fait que, après le refus, il y a quelques mois, d'effectuer du travail supplémentaire, celui, jeudi, de ne pas répondre au téléphone et après le débrayage d'hier, s'ajoutent des manifestations publiques, à compter de la semaine prochaine, qui tenteront de faire voir le mécontentement des quelque 400 avocats et notaires à l'emploi du gouvernement du Québec.

découverte de soi-même

Le Centre Interdisciplinaire de Montréal Inc. (CIM) présente

UNE SESSION DE DEUX JOURS

DIRIGÉE PAR

Lucien Auger, Ph. D.

Auteur de *S'aider soi-même*, *Vaincre ses peurs*, *L'amour: de l'exigence à la préférence*, *Vivre avec sa tête ou avec son cœur*, *S'aider soi-même davantage*.

Comprendre les mécanismes fondamentaux des autres humains. Émotion — Raison — Action. La confrontation des idées irrationnelles. Amélioration des relations interpersonnelles. Vivre heureux dans un monde déraisonnable.



cim

À l'Auberge des Gouverneurs
Place Haute-Ville
690, boul. St-Cyrille est, Québec
les 21 et 22 mars 1981

Reservations et inscriptions: départs sur demande
5055, rue GATINEAU
Montréal, Québec H3V 1E4
Tél.: Montréal: (514) 735-6595
Québec: (418) 658-2726

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.

SPECIALITÉ:

VERRES DE CONTACT
RIGIDES, SOUPLES, À PORT
PROLONGÉ ET AUTRES

ÉDIFICE DU BOULEVARD

350, boul. Charest est, Québec

529-9411

Notre Grande Vente



**"à succès", de meubles et
appareils électriques
se continue**

**VENEZ EN PROFITER DÈS AUJOURD'HUI
OCCASION UNIQUE!**

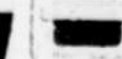


ENCORE DES
MILLIERS DE DOLLARS
EN MARCHANDISES
À ÉCOULER
RAPIDEMENT.
PROFITEZ DU
REMUE-MÉNAGE POUR
ÉCONOMISER!

TREMBLAY & BERGERON MEUBLES INC.

6975, BOUL. HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG — 626-1102 — 626-1108

Conditions de paiement, si désiré - Toute vente finale - Livraison en sus.



Clair veut faciliter l'accès à la "machine"



paul bennett
le monde des fonctionnaires

Le ministère du Revenu du Québec jouera un rôle de pionnier dans la mise en place de nouveaux mécanismes devant permettre de rapprocher le citoyen de ce que, trop souvent avec raison, on appelle la "machine" administrative.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le ministre du Revenu, M. Michel Clair, accompagné du premier ministre, M. René Lévesque, a annoncé la création au sein de son ministère d'une direction générale du service au public et à l'entreprise, dont le mandat sera d'améliorer les relations entre le fisc et l'ensemble des contribuables.

Les objectifs généraux de cette nouvelle direction générale seront, selon le ministre, de rendre le ministère

du Revenu plus accessible à l'ensemble des contribuables, de mieux renseigner la population et "de donner une plus grande dimension humaine à ses relations avec le contribuable". La présence plutôt exceptionnelle du premier ministre à une conférence de presse donnée par un autre membre du cabinet témoigne de l'importance que M. Lévesque accorde à ce qu'il a déjà appelé, dans son dernier discours inaugural, l'"humanisation" des relations entre l'appareil étatique et les citoyens.

M. Lévesque a d'ailleurs précisé, au cours de cette rencontre, que l'expérience entreprise au ministère du Revenu servirait de "modèle" pour tous les autres ministères qui sont en contact plus direct avec le public.

Le premier ministre croit que le choix du ministère du Revenu comme banc d'essai pour ce nouveau service au public se justifie par la perception longtemps négative que la population a eue de ce ministère.

Jusqu'ici, le ministère du Revenu ne s'était préoccupé que de son rôle de "percepteur" des impôts, laissant dans l'ombre sa mission d'information et

d'éducation du public. C'est cette situation que la création d'une nouvelle direction générale du service au public et à l'entreprise devrait aider à corriger.

Le ministre Michel Clair a tenu à souligner que déjà toute une série de mesures destinées à faire mieux connaître aux contribuables leurs droits et obligations avaient été mises de l'avant: campagnes d'information, bureaux provisoires plus nombreux, publication de guides fiscaux et mise en opération d'une ligne zénith permettant aux contribuables de communiquer sans frais avec le ministère.

Le ministère a également tenté de simplifier les formulaires TPI générale et abrégée et eu recours à divers moyens pour accélérer le traitement des données. Le ministre a précisé que le ministère du Revenu effectuait environ 275.000 transactions par jour et qu'un taux d'erreurs même de 1 pour

100 suffisait à donner une mauvaise image de l'efficacité administrative du ministère.

Quant à la nouvelle direction générale du service au public et à l'entreprise, elle emploiera dès cette année 270 personnes, soit 210 postes émanant d'autres services et une soixantaine de nouveaux postes.

Elle comprendra une direction des communications et une direction du renseignement. La première sera surtout responsable de la diffusion de l'information et des relations publiques avec la presse et les entreprises, alors que la seconde recevra, par le biais de ses bureaux régionaux, toutes les demandes de renseignements du public.

Le ministre a rappelé à ce sujet que le ministère du Revenu avait reçu l'an dernier environ un million d'appels téléphoniques et des centaines de

milliers de lettres. A cause de son importance, la nouvelle direction générale sera sous

la responsabilité directe d'un sous-ministre adjoint, poste pour lequel un concours a été ouvert récemment.

La phonothèque de la bibliothèque de Québec est maintenant ouverte

Fiers des dernières acquisitions et améliorations au réseau de la bibliothèque de Québec, ses responsables procédaient, hier, à deux lancements, à la succursale Saint-Jean-Baptiste. On inaugurerait la phonothèque dont bénéficieront dorénavant les usagers de l'église St. Matthew transformée en lieu de recueillement visuel (par les livres) et auditif (par les disques). On lançait également le "Guide du réseau de la bibliothèque de Québec", tiré à 10.000 exemplaires.

La phonothèque principale a été ouverte en 1978 à la Maison Guillemain de place Royale, au 10 rue Saint-Pierre. Les mélomanes peuvent y compter sur 5.000 disques et 22 postes d'écoute. La phonothèque installée à la succursale Saint-Jean-Baptiste offrira, dès maintenant, 1.500 disques et 12 postes d'écoute individuelle, dont quatre pour les enfants. Ceux-ci les retrouveront au bout de la section de la bibliothèque qui leur est réservée, dans la nef de l'ancienne église, St. Matthew. La phonothèque des adultes est aménagée dans le transept sud, où l'on retrouvait autrefois une petite chapelle.

La succursale Saint-Jean-Baptiste, inaugurée le 27 mai 1980, s'abrite depuis lors dans l'ancienne église anglicane classée récemment monument

historique. Elle couvre, 4.036 pieds carrés et offre 80 places assises. Les usagers y disposent de plus de 10.000 volumes et 30 périodiques.

Le guide du réseau

Ces derniers renseignements, on les retrouve aussi dans le tout nouveau "Guide du réseau de la bibliothèque de Québec". Ce livret de 50 pages, bien illustré, entend renseigner de façon très simple et précise, les quelque 49.000 usagers sur les services offerts par la bibliothèque centrale, ses six succursales, la phonothèque et le bibliobus.

On y apprend, entre autres: où trouver (en la localisant géographiquement) chaque succursale des quartiers La Canardière, Jacques-Cartier, Les Saules, Limoilou, Montcalm et Saint-Jean-Baptiste; quels sont les règlements de la bibliothèque; la marche à suivre pour obtenir tel ou tel service; la description détaillée des services offerts; l'itinéraire du bibliobus; les horaires dans chaque succursale, etc.

Ceux et celles qui voudraient obtenir gratuitement un exemplaire de ce guide peuvent le demander soit à la bibliothèque centrale, à l'Institut canadien du 37 Sainte-Angele, dans l'une des succursales, à la phonothèque ou au bibliobus.

Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé, des impôts réduits et ... une belle retraite.

Le régime Dépôts garantis

14%

- Aucuns frais**
- 5 ans
 - Intérêts payés annuellement
 - Dépôt initial minimum: 500 \$.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur nos régimes d'épargne-retraite. Venez ou téléphonez.

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

Nos succursales Modes d'épargne sont ouvertes de 9 heures à 15 heures aujourd'hui

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville
Ste-Foy (418) 653-6811
1-800-463-4792

Fiducie du Québec

MONTREAL (514) 281-8840 **LAVAL** (514) 668-5223 **SHERBROOKE** (819) 566-5667 **CHICOUTIMI** (418) 549-5746

desjardins

En vedette:

la nouvelle série 700 de Harman Kardon

- récepteur
- amplificateur
- préamplificateur
- magnétophone à cassette

rotac

2873, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
653-7768

ERRATUM

A la suite d'une erreur qui s'est glissée dans notre annonce parue le 19 février 1981, dans ce journal, En page A-16, le prix de détail suggéré aurait dû se lire \$5925.

Veuillez nous excuser pour cette erreur.

HONDA CANADA INC.

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE DE CHARLESBOURG

625-5409

Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa
Suite 238

SERVICES PROFESSIONNELS COMPLETS

- Examen de la vue
- Choix de montures
- Verres de contact

Ouvert 5 jours et 4 soirs

LÉONARD NOËL
B.A., O.D.

MARIE-FRANCE RIOUX
O.D.

Jusqu'à samedi prochain seulement:

DU NETTOYAGE

1/2

PRIX

Même qualité exceptionnelle
Seuls les prix ont changé!

* Service de livraison à domicile: \$0.25, quel que soit le montant facturé.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

SACS DE COUCHAGE REGULIERS

Rég. \$6.50

\$3.25*

*en duvet \$2.00 additionnels

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1981 pour un maximum de 5 sacs de couchage

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COMPLETS OU COSTUMES

(2 pièces) Rég. \$4.85

\$2.45

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1981 pour un maximum de 10 vêtements

Le jeûne, nouvelle approche à la santé

CLINIQUE DE JEUNE RENAISSANCE SANTÉ

1241, rte Trans-Canada
Lauzon, Québec
Tél.: 833-4248
837-6702

GRATIS!

3 feuilles de papier de riz économique avec l'achat de 2 formes d'abat-jour.

Cours gratuit sur la façon de les fabriquer, offert avec tout achat de matériel.

RABAIS SPÉCIAL AUX ÉTUDIANTS sur tout matériel d'artiste.

PRIX DE GROS AUX MARCHANDS

Boutique le mieux pour vous

290, de la Couronne, Québec
522-4980

Pour un temps limité, découpez ce coupon et faites-en profiter vos amis.

RÉPERTOTEC

1675, 23e Rue nord, Charny
Québec G6W 5T9 - (418) 832-8433

Service de reproduction de documents sur microfilms.

Traitement et reproduction de films 16 mm et 35 mm.

Classification et indexation sur microfiches.

Reproduction de microfiches.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

MANTEAUX GARNIS FOURRURE

Rég. \$8.40

\$4.20*

*doublés de duvet \$2.00 additionnels

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1981 pour un maximum de 5 manteaux

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COUVRE-LITS ORDINAIRES

Rég. \$6.50

\$3.25

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1981 pour un maximum de 5 couvre-lits

SPÉCIAUX-SUÈDE

Procédé de nettoyage exclusif **lustre satin**

Jusqu'à 40% de rabais

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

MANTEAUX DE SUÈDE LONGS\$16.99
MANTEAUX TROIS-QUARTS\$14.99
VESTES DE SUÈDE\$11.99

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1981 pour un maximum de 5 vêtements

Peau de porc, imperméabilisation nécessaire — \$2.75 additionnels

Teinturerie Française

524-4686

1480, de la Canardière, Québec.
1029, rue Cartier, Québec.
1003, route de l'Église, Ste-Foy.

teinturerie QUEBEC

529-8491

155, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.
5350, Henri-Bourassa, Charlesbourg.
1550, boul. Chauveau, Ste-Foy.
Place Fleur-de-Lys, Québec.

BUANDERETTES

Deltanet

1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement.
Plaza Laval, Ste-Foy.
8375, Henri-Bourassa, Charlesbourg.
Chez les Provisoir participants.

La thèse Trudeau avance



marcel
pépín

Le sprint final du débat constitutionnel a commencé aux Communes, sans que le gouvernement fédéral n'ait dévié d'un iota de son objectif initial: rapatrier unilatéralement la constitution canadienne, en y incorporant une Charte des droits, fidèle aux objectifs que poursuit le premier ministre Trudeau depuis son entrée en politique.

Les opposants à la manœuvre fédérale trouveront quelque réconfort dans les événements suivants:

— un député libéral fédéral, M. Louis Duclos, demeure inébranlable dans son opposition au projet gouvernemental, dût-il être expulsé du Parti libéral;

— quatre députés néo-démocrates, avec à leur tête M. Lorne Nystrom, le critique officiel du parti en matière constitutionnelle, choisissent de se dissocier de leur chef et de voter contre le projet libéral;

— le premier ministre Allan Blakeney, de la Saskatchewan, rejoint à son tour le camp des opposants, sans pour autant s'associer aux procédures judiciaires initiées par le Manitoba, le Québec et Terre-Neuve.

Ces recrues dans le camp provincial, qui s'affichent après qu'un comité de députés britanniques eut statué que la requête fédérale n'était pas conforme à la nature du fédéralisme canadien, stimule évidemment les adversaires de M. Trudeau. Mais de là à conclure que la bataille pour empêcher que la résolution fédérale ne franchisse toutes les étapes, est gagnée par les opposants, il y a une marge qu'il serait imprudent de franchir.

Malgré une levée de boucliers venant de sept provinces, malgré les hésitations maintenant bien connues de plusieurs parlementaires britanniques, malgré la mobilisation de tous les mouvements nationalistes québécois, la résolution fédérale continue son petit bonhomme de chemin, sans subir de modification profonde. Tout au plus peut-on dire que la procédure permet de ralentir l'offensive fédérale.

• • •

La vérité, c'est que l'opposition vigoureuse des provinces n'a réussi qu'à ébranler cinq députés, l'un libéral, M. Duclos, les quatre autres néo-démocrates, tous de Saskatchewan. Ce qui signifie que 72 députés libéraux du Québec sont toujours en faveur de cette manœuvre, dont le résultat consiste à modifier unilatéralement l'équilibre entre les deux ordres de gouvernement.

Au Québec même, où pourtant, en temps normal, il eut été facile de rallier toute la population contre une procédure aussi grossière, c'est soit l'indifférence, soit la stratégie de bas étage qui prime. Les libéraux de M. Claude Ryan ont beau prétendre qu'ils diffèrent d'avis avec leurs amis d'Ottawa, ils s'interdisent de le démontrer de façon efficace.

Le gouvernement Lévesque poursuit une stratégie guère plus réjouissante. Au lieu d'utiliser tout le prestige de l'autorité gouvernementale pour négocier avec le gouvernement fédéral un compromis honorable, le gouvernement multiplie les réunions d'experts pour tenter de rallier Londres à sa cause. Aller porter à Londres une autre chicane de Québécois, cela n'est pas précisément la trouvaille du siècle, aurait dit M. Lévesque, dans ses moments de lucidité constitutionnelle.

La vérité, plus les jours passent, apparaît toute crue: les Québécois n'obtiennent que ce qu'ils ont voulu. En élisant 74 députés libéraux sur 75 aux élections fédérales de février 1980, ils ont donné au premier ministre Trudeau un mandat tel que ce dernier se sent autorisé à mousser en leur nom sa conception du pays. (En Ontario, où M. Trudeau a connu une certaine résistance, il n'ose pas imposer le bilinguisme officiel. S'il détenait la totalité des sièges dans cette province, il le ferait).

En votant au surplus NON au référendum québécois, les citoyens de cette province ont renforcé la conviction de M. Trudeau qu'il aurait aisément la voie libre. Les événements lui donnent raison. Même les libéraux provinciaux, publiquement bernés et humiliés, n'osent s'insurger efficacement contre la manœuvre, de crainte d'en payer un coût électoral trop élevé.

• • •

Il ne reste donc au gouvernement du Québec et aux nationalistes qui le supportent qu'à s'agiter devant les tribunaux et à tenter de convaincre la population que Londres détient la clef du problème.

En réalité, chacun sait que M. Trudeau se moque d'une éventuelle opposition britannique qui tenterait de bloquer son projet. Dans un tel cas, il retournerait ce veto en sa faveur en un tour de main, les Québécois n'étant guère britanniques, comme chacun sait. Or, personne mieux que M. Trudeau sait mettre les Québécois de son côté.

Plus elle dure, plus l'affaire paraît donc classée, malgré les embûches et les ennuis qu'une opposition concertée multiplie contre le projet. Pourtant, il suffirait de deux douzaines de Louis Duclos pour qu'une fructueuse négociation commence enfin!

bloc-notes

Le duel Lévesque-Ryan s'engage

Les deux grands partis continuent d'affûter soigneusement leurs armes pour le rendez-vous électoral imminent. Ce week-end, par exemple, le Parti québécois tient à Québec un conseil national, sûrement le dernier avant les élections, cependant que le Parti libéral délibère en colloque autour de "La société libérale de demain", communément appelé le Livre rouge.

Mais, au-delà de ces palabres officielles qui dessinent les contours de la prochaine campagne, un duel singulier s'engage entre MM. Lévesque et Ryan. Encore plus que sur les programmes, les slogans et les stratégies, la lutte se fera sur la personnalité, la crédibilité, la confiance des deux chefs. Ce n'est pas ce que veut notre régime parlementaire, fondé sur l'élection de candidats, regroupés au sein de grandes formations politiques. Le premier ministre n'est pas élu au suffrage universel. Mais dans les faits, c'est un président que les Québécois s'apprêtent à se donner.

Voyez ce qui se passe. M. Lévesque ne propose pas un programme, il discrédite le Livre rouge, il veut battre le gouvernement "appréhendé" de M. Ryan, un peu comme M. Trudeau a défait M. Stanfield en 1974. Il tente d'accréditer la thèse selon laquelle le Parti libéral est la chose des Anglais, et M. Ryan un outil de l'établissement, ce qui a un relent de racisme. Il ne s'agit pas de construire, il faut démolir l'adversaire.

M. Ryan agit de façon semblable en s'attaquant depuis mai à la légitimité du gouvernement péquiste et en refusant de s'associer à toute démarche, même la plus sensée, notamment dans le domaine constitutionnel, que propose M. Lévesque.

Les chefs de partis sont les premiers à déplorer que les citoyens et les médias personnalisent les débats et leur donnent des couleurs émotives et passionnées. Mais eux-mêmes ne font rien pour corriger ce grave travers, se lançant des flèches empoisonnées et dévastatrices. L'un mettra dans la balance ses réalisations de bon et vrai gouvernement, l'autre ses propositions de "réforme" libéraliste, mais c'est d'abord et avant tout eux-mêmes qu'ils mettent sur le marché, aux enchères.

C'est de bonne guerre, certes, la popularité de M. Lévesque étant fort grande et la crédibilité rassurante de M. Ryan s'étant enfilée de ses victoires répétées depuis trois ans. Mais il nous faut courir le risque, qu'ils accentuent d'ailleurs, que la campagne qui débute en soit une de prestige et d'autorité morale.

Alors qu'il faudrait discuter de façon serrée des programmes et de la valeur respective des équipes, c'est un acte de confiance et de foi aveugle qu'ils exigent de nous. Exactement comme en régime présidentiel. Cette campagne a déjà toutes les apparences d'un duel dont nous serons les spectateurs et les victimes.

Gilles LESAGE



le mot du rédacteur en chef

Le coût d'un journal comme LE SOLEIL



claudio
masson

La direction du SOLEIL annonce aujourd'hui, en page une, l'augmentation du coût de l'édition quotidienne de notre journal.

L'occasion est propice pour faire part à nos lecteurs du coût de fabrication et de réalisation d'un journal comme LE SOLEIL.

La statistique la plus "visuelle" a trait au journal que vous vous procurez quotidiennement, du lundi au vendredi, à raison de \$0.30 l'exemplaire dorénavant. Or, ce montant ne paie que le papier, l'encre et une mince partie de la livraison à domicile.

En effet, pour un journal de 100 pages, il en coûte \$0.25 pour les matières premières brutes: papier et encre; pour un numéro de 134 pages, le coût grimpe à \$0.35 et ainsi de suite.

En d'autres termes, ce que rapporte globalement la vente

proprement dite du journal, soit \$9.3 millions prévus pour 1981 au chapitre du tirage, équivaut au coût requis pour la fabrication et la livraison.

Au cours de la dernière année, LE SOLEIL a publié 19,450 pages et, pour ce faire, il a utilisé 14,592 tonnes de papier à \$435 la tonne, pour un coût total de \$6 millions. Depuis le 1er janvier, le coût a grimpé à \$470 la tonne alors qu'il n'était que de \$138 la tonne il y a dix ans, pour un accroissement de 240 pour 100 en une décennie.

Le transport du journal par une équipe de plus de 135 camionneurs coûte annuellement \$2 millions, incluant la livraison par avion ou par courrier. Cette distribution est effectuée chez plus de 1,350 dépositaires de journaux tandis que la livraison à domicile est confiée à 4,500 camelots à Québec et dans tout l'Est du Québec, lesquels reçoivent des commissions totales se chiffrant aussi à \$2 millions annuellement.

Outre cette opération de fabrication et de livraison, il faut compter la main-d'œuvre

requis pour la rédaction, la publicité, la production et l'administration du journal.

LE SOLEIL compte plus de 550 employés pour une masse salariale globale de \$14 millions en 1980 par rapport à un chiffre d'affaires total qui atteint près de \$34 millions. De cette masse salariale, les avantages sociaux comptent pour près de 20 pour 100, soit \$2.9 millions. Ces chiffres ne tiennent évidemment pas compte des négociations de conventions collectives avec les huit unités syndicales de la maison, et une neuvième en demande d'accréditation, qui commencent à l'heure actuelle.

Les effectifs sont répartis ainsi: 195 à la production (typographes, pressiers, photographes et expéditeurs), 140 à la rédaction (100 journalistes et une quarantaine d'employés de soutien), 136 au marketing et à la publicité; 70 pour l'ensemble des services administratifs (personnel, information, entretien, administration).

LE SOLEIL, autant par son chiffre d'affaires que par la main-d'œuvre à son emploi, se situe dans les cinq plus importantes entreprises de la région de Québec.

Quelques faits permettront de mieux comprendre sa participation à l'économie régionale: 560 emplois permanents plus 135 camionneurs et 4,500 camelots; \$200,000 en taxes municipales; un demi-million pour l'électricité et le téléphone; des milliers de dollars en équipement (films, matériel d'imprimerie), des investissements et des coûts de financement qui atteignent plusieurs millions, compte tenu notamment de la hausse fulgurante des taux d'intérêt qui affecte aussi une entreprise comme LE SOLEIL.

D'où proviennent les revenus pour faire face à ces coûts élevés? Outre la vente du journal qui rapporte \$9.3 millions ou 25 pour 100 environ du chiffre d'affaires, les quelque \$25 millions supplémentaires requis pour la réalisation de notre quotidien proviennent de toutes les formes de publicité: publicité générale, publicité au détail et petites annonces.

Au seul chapitre du Service de la rédaction, il en coûtera en 1981, \$6 millions pour la ma-

profil

Roger Leroux, journaliste

Roger Leroux, journaliste au SOLEIL, durant 10 ans et depuis 1975 en poste à La Presse, a brusquement quitté ce monde jardi.

Ce petit gars de Kénogami a débuté sa carrière, comme beaucoup d'autres à l'époque, au SOLEIL du Saguenay — Lac-Saint-Jean. En 1970, il rejoint l'équipe de Québec où il travaille entre autres au "pupitre" et à la section Économie.

Roger était de cette race de journalistes qui ne refusent jamais les défis qu'on leur propose. Travailler acharné, il n'a pas craint de consacrer la plus grande partie de sa carrière à des tâches effacées mais sans lesquelles la réalisation d'un journal ne serait pas possible.

En termes de métier, Roger fut longtemps un "homme de pupitre", c'est-à-dire un de ceux qui ont pour tâche de compléter le travail du reporter au niveau de l'édition. C'est dans ces fonctions que j'ai connu Roger et que j'ai appris à apprécier son honnêteté et sa rigueur. Ce n'est pas gratuit, dans son cas, d'écrire qu'il était exigeant pour les autres mais tout autant pour lui-même.

En 1975, sa carrière bifurque vers La Presse. Ses qualités sont rapidement remarquées puisqu'il devient en peu de temps directeur de la section Économie. Il retrouve alors un travail dans l'ombre qui lui sied bien, mais qui ne l'empêche pas de faire sa marque.

Roger était un bon journaliste. Il était aussi un ami.

Michel SAMSON

tière à lire présentée aux lecteurs.

Ce montant global inclut les salaires et bénéfices sociaux des journalistes et employés de soutien, les cachets des collaborateurs, les frais affectés aux voyages et aux dépenses pour l'information dans tous les secteurs comme le sport, l'économie, la politique, l'édition, les nouvelles locales et régionales, les bureaux permanents à Montréal, Ottawa, Lévis, Thetford-Mines, La Pocatière, Saint-Joseph de Beauce, Rimouski, Matane et Sept-Îles, la consommation, les arts et spectacles, le tourisme, l'habitat, les loisirs, les dossiers, les nouvelles générales, etc...

Voilà pour les principales données. LE SOLEIL demeure une entreprise privée, laquelle n'a donc aucune obligation de publier les chiffres reliés à ses revenus et dépenses.

Cependant, compte tenu de son caractère public et de l'étroite liaison qui doit être maintenue entre le lecteur et son journal, il est sans doute approprié de révéler aux intéressés ce que coûte la réalisation quotidienne d'un journal comme le nôtre.

Nouveau code de la route

"Ceux qui conduisent en fous" écopperont

par Bernard RACINE

(PC) — Les délinquants de la route pourraient bien être obligés d'aller emprunter à la banque pour pouvoir acquitter les amendes prévues au nouveau Code de la route.

C'est le commentaire qu'a fait le député libéral de Gatineau, M. Michel Gratton, en prenant connaissance de l'augmentation des amendes prévues au nouveau Code de sécurité routière, lors de l'examen article par article du document par une commission parlementaire.

La nouvelle grille des infractions pour les excès de vitesse comporte des amendes proportionnelles aux excès de vitesse.

Pour les petites infractions, les infractions mineures d'excès de vitesse, la nouvelle loi ne sera pas plus sévère que l'ancienne, a souligné le ministre.

Ce système, a expliqué le ministre des Transports Denis de Bel-

leval, a pour but de ne pas punir indûment les infractions accidentelles de moindre gravité et de pénaliser lourdement ceux qui "conduisent en fous".

"Ceux qui conduisent en fous, qui ne sont pas juste distraits et qui ne sont pas suffisamment scrupuleux, vont se faire pénaliser correctement et je suppose que c'est d'abord à eux que vont s'attaquer les corps policiers et les corps municipaux," a-t-il indiqué.

Les amendes pour infractions aux limites de vitesse comprendront d'abord une amende de base de \$20 plus un montant proportionnel déterminé comme suit:

1— Si la vitesse excède de 1 à 30 km-h la vitesse permise, \$5 par tranche complète de 5 km-h excédant la vitesse permise.

2— Si la vitesse excède de 31 à 60 km-h la vitesse permise, \$10 par tranche complète de 5 km-h excédant la vitesse permise.

3— Si la vitesse excède de 61 km-h ou plus

la vitesse permise, \$15 par tranche complète de 5 km-h excédant la vitesse permise.

Exemple

Par exemple, si un automobiliste fait du 115 km-h dans une zone de 50 km-h, c'est le troisième cas qui s'applique. Il écope donc de l'amende de base de \$20, plus \$15 par tranche de 5 km-h qui se calcule de la façon suivante:

110 moins 50 égale 60, divisé par 5 donne 12 tranches de \$15. Ce qui donne \$180 plus l'amende de base de \$20, pour un grand total de \$200.

"C'est un système qui a cours, entre autres, en Ontario, et qui donne satisfaction partout, qui est perçu comme juste par la population," a dit M. de Belval, qui a noté que les policiers accordent généralement une espèce de souplesse de grâce d'une dizaine de km-h avant d'intercepter un véhicule.

C'est à ce moment que M. Gratton a noté

que le conducteur qui n'a pas bouclé sa ceinture, qui fait un excès de vitesse et qui est pris en un verre en même temps, "cela va lui coûter une fortune".

L'amende pour ne pas avoir porté sa ceinture de sécurité varie de \$25 à \$50 tandis que celle pour consommation de boisson alcoolisée à l'intérieur d'un véhicule, varie de \$100 à \$200.

Le louvoiement, ou action d'effectuer en zigzag plusieurs dépassements successifs sur une chaussée à deux ou plusieurs voies, est passible d'une amende variant de \$50 à \$100.

Autre innovation afin d'accélérer le paiement des amendes: le policier qui arrête un conducteur pour une infraction, ne lui remettra plus simplement un avis l'informant qu'il recevra éventuellement une contravention. Avec le nouveau système, le policier lui remettra immédiatement une contravention, portant le montant de l'amende à

payer et le nombre de points de démerite que l'infraction comporte.

Le conducteur doit payer au cours des 10 prochains jours ou contester. Si le conducteur paie, il admet sa culpabilité et ses points de démerite sont inscrits à son dossier.

Si le conducteur ne paie pas dans les 10 jours, il recevra un avis de comparaitre devant la cour. Le conducteur peut encore à ce moment, décider de ne pas comparaitre et de payer l'amende en plus de certains frais qui seront cependant minimes.

Si le conducteur décide de ne pas comparaitre et de ne pas payer, il sera condamné in absentia et il devra payer par la suite la contravention plus les frais de cour.

Si le conducteur décide de se présenter en cour, il peut se faire défendre par un avocat. S'il est condamné, il devra payer la contravention et les frais de cour, sinon il sera libéré de toute accusation.

L'application du code sera confiée aux municipalités

(PC) — L'application du nouveau code de la route sera confiée aux municipalités qui y trouveront leur profit, a-t-on expliqué récemment en commission parlementaire.

Le nouveau code pré-

voit en effet que les amendes iront à l'avenir dans les coffres des municipalités plutôt que dans ceux du ministère des Finances comme cela se passe actuellement.

Le ministre des Trans-

ports Denis de Belval a expliqué qu'il faudra auparavant que les municipalités signent un accord avec le ministère de la Justice en vertu duquel elles s'engageront à faire observer le Code de sécurité routière dans les

limites de leur territoire. Elles devront aussi s'engager à mettre sur pied un système administratif efficace afin de pouvoir transmettre rapidement à la Régie de l'assurance automobile les avis d'infraction pou-

vant entraîner des points de démerite ou la suspension ou la révocation des permis.

Aucun de ces accords n'est encore signé mais des pourparlers sont déjà en cours avec certaines municipalités.

Ne faites pas l'autruche!

Présent Québec

CRV RADIO AM 980

du lundi au vendredi à 12h30

Avec permis Assuré

REPARATIONS

Réparons cuisine, salle de bains, sous-sol, etc.

Portes, fenêtres de toutes sortes — Isolation. Estimation gratuite.

RENOVATION Décor

188, av. Lamontagne, Québec 3 **522-2084**

14 1/2%

Placements à capital garanti

Taux sujet à changement sans préavis

Notre régime d'épargne-retraite: c'est son rendement

SUPÉRIEUR

qui fait toute la différence.

- Taux d'intérêt élevé.
- Aucuns frais d'administration.
- Conseillers hautement qualifiés pour vous guider.
- Épargne appréciable sur vos impôts.

Vous avez un régime d'épargne-retraite dans une autre institution et vous désirez plutôt profiter de notre rendement supérieur? Rien de plus simple. Nous nous occuperons de le faire transférer chez nous, et sans frais.

Pour obtenir des renseignements plus complets sur notre régime d'épargne-retraite, venez rencontrer l'un de nos conseillers ou bien téléphonez-nous et demandez le poste 2000.

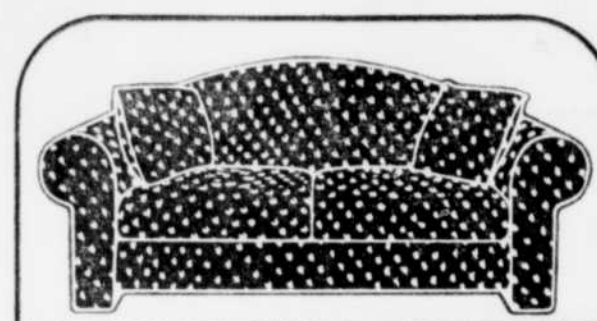
Heures d'ouverture spéciales du 23 au 28 février:
lundi au vendredi 9h à 21h, samedi 9h à 17h.
La date limite pour souscrire à un régime d'épargne-retraite est le 2 mars.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept.-Hes. 968-1830 — Chicoutimi, 519-6190 — Rimouski, 721-1106 — Québec, 688-0630 — Lévis, 833-4450.
Trois-Rivières, 379-7230 — Montréal, 866-9641 — Outremont, 739-3265 — Hull, 771-3227 — Ottawa, 238-4900.
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

BAZAR CUMULUS

VENTE ANNUELLE



Causeuse déco

Très attrayante, elle allie douceur et délicatesse de l'imprimé à la pureté de la ligne. Accoudoir et dossier arrondis. Coussins de siège réversibles. Armature de bois solide. Avec deux petits coussins d'appoint.

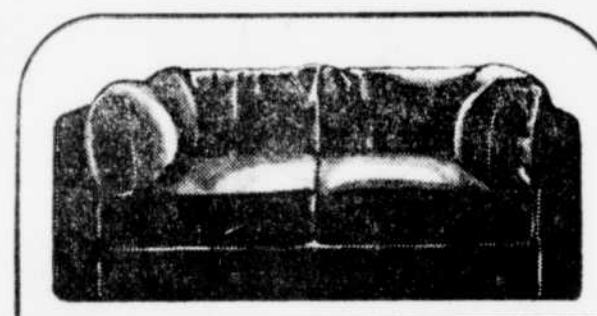
Spécial **499. \$**

Causeuse modulaire

Composée de deux angles à coussins réversibles. S'habille de velours côtelé dans un grand choix de couleurs.

Spécial **299. \$**

Disponibles:
le canapé modulaire trois places **399. \$**
et le pouf Ottoman **89. \$**



Causeuse sectionnelle

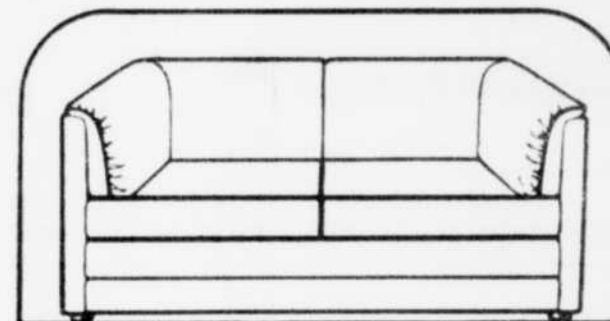
Cette confortable causeuse aux lignes épurées est à la fois simple et élégante. Recouverte d'un riche velours qui retient la lumière (aussi disponible en tissu imprimé). Armature de bois massif. Coussins de siège réversibles. Choix de couleurs.

Spécial **399. \$**

Sofa-lit Flip Flap

Cette causeuse élégante se transforme en un lit très pratique dans les espaces restreints. Cadre en bois franc. Attrayant recouvrement de coton kaki, brun, marine ou blanc cassé, avec ou sans bordure de couleur assortie.

Spécial **499. \$**



Causeuse Valentino

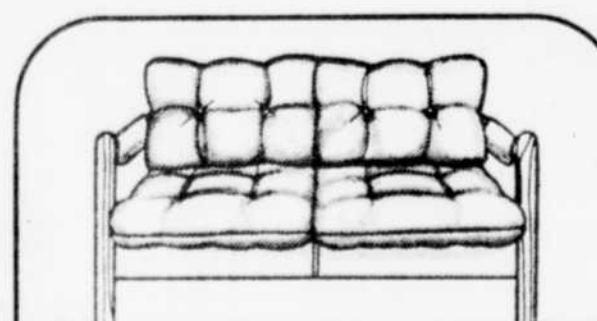
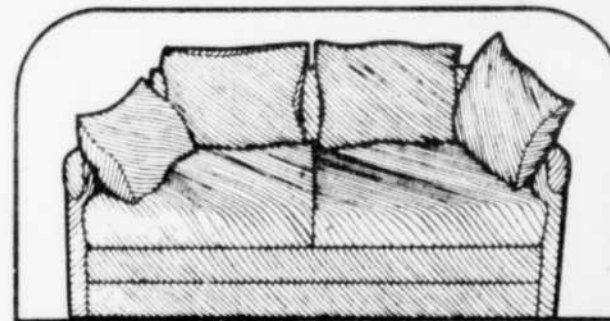
Modèle rétro très confortable. Coussins douilletts bourrés de mousse. Bras arrondis et structure en bois franc. Habillé de coton imprimé rouille, brun ou bleu.

Spécial **519. \$**

Sofa-lit Flair

Avec siège profond en mousse qui s'ouvre pour former un lit double, et quatre coussins remplis de Dacron. Convient à toute pièce car le confort n'a pas été sacrifié à la diversité d'utilisations. Garni de velours ou de coton dans un choix de couleurs.

Spécial **529. \$**



Causeuse

Avec structure extérieure en érable laqué. Coussins de siège et de dossier capitonnés bourrés de mousse. Recouverte de coton brossé à fines rayures. Bras coussinés de même tissu. Choix de couleurs. Prêt à assembler.

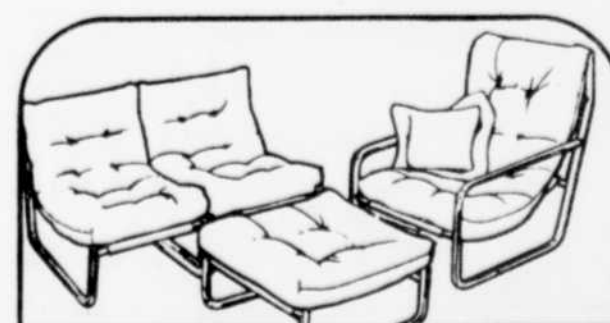
Spécial **275. \$**

Fauteuil de repos

A haut dossier avec accoudoir. Structure tubulaire chrome ou brun. Coussins piqués bourrés de mousse. Attrayant recouvrement de velours côtelé. Choix de plusieurs couleurs.

Spécial **79. \$**

Le fauteuil d'appoint **69. \$**



1106, rue St-Jean (Vieux) Québec, 694-1818

Impliqué dans une bagarre Pike succombe à ses blessures

William John Pike jr, un Québécois de 49 ans, blessé lors d'une rixe survenue au cours de la nuit de mardi à mercredi au club "Army & Navy",

situé rue Calixa-Lavallée à Québec, a succombé hier aux blessures qu'il avait subies trois jours plus tôt.

L'autopsie pratiquée par le Dr

Georges Miller, du Centre de médecine légale de Québec, a révélé que la victime a succombé à un hématome causé par des blessures à la tête. William John Pike avait aussi subi des fractures aux côtes.

Un mandat d'arrestation devait être émis pour lundi contre un individu de 68 ans, en rapport avec cette bagarre qui a eu des conséquences funestes pour un des antagonistes.

Assaut grave

Les constables Toussaint et Thibeault de la sûreté municipale de Québec

ont intercepté et arrêté deux individus qui venaient de commettre un assaut sur la personne du concierge d'un immeuble situé au 40 de la rue Saint-Joseph. Il s'agit de deux récidivistes, dont un venait tout juste de sortir du pénitencier, et les suspects sont détenus pour fins d'enquête et accusations.

La victime, M. Armand Pratte, âgé de 43 ans, a été blessé gravement à la tête. Ses agresseurs lui ont infligé des coupures profondes.

La bataille s'est produite à l'immeuble où M. Pratte travaille et habite, vers le milieu de la nuit de jeudi à vendredi.



Sans blessure grave

Cette jeune fille a été heureuse de s'en tirer sans blessure grave, jeudi après-midi, après avoir été renversée par un autobus en face du 245 ouest rue Saint-Vallier, à Québec. Lina Lachance, âgée de 24 ans, du 24 rue Mont-Carmel, était toutefois abasourdie lorsque l'ambulance l'a recueillie pour la transporter à l'hôpital du Christ-Roi. Ici elle est reconfortée par des passants. Des policiers de Québec ont mené l'enquête d'usage.

Il heurte sa propre voiture pour en capturer le voleur

Constatant qu'un individu prenait la fuite au volant de son automobile, un employé du Colisée s'est chargé lui-même d'intercepter le voleur, en heurtant sa propre voiture avec une camionnette.

L'incident cocasse s'est produit un peu après une heure la nuit de jeudi à hier, alors que le propriétaire de l'automobile Toyota était occupé à son travail.

Il avait laissé les clés de l'auto sur une table de la galerie de la presse, et en constatant leur disparition, il s'empressa de sauter dans un autre véhicule pour se lancer à la poursuite du malfaiteur.

Enfin, il décida de heurter son automobile, afin d'arrêter le voleur, un individu de 25 ans de la rue de la Reine à Québec. Ce dernier a par la suite été appréhendé par la police, puis mis en accusation.

Des policiers municipaux ont pris sur le fait deux jeunes gens du secteur Les Saules et de Valcartier, alors qu'ils tentaient de voler de l'essence dans des automobiles garées au stationnement du Holiday Inn centre ville, jeudi soir. C'est un agent de sécurité de l'hôtel qui avait signalé la présence louche des deux individus.

clinique de physiothérapie

ouverte au public
Thérapie générale et sportive
RENDEZ-VOUS SANS DÉLAI
658-7771

MÉDECINS CONSULTANTS SUR PLACE

Entrain

Complexe Centre-Ville (Ste-Foy)
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

le Meilleur PRIX sélectronique

600, Belvédère, Québec: 483-2525

Chaines stéréo, télécouleurs, four à micro-ondes, radios-cassettes portatifs, caméras et vidéo.

SONY Panasonic Technics BOSE

PIONEER ADVENT JBL

FAITES VOS PROPRES FILMS avec le VIDEO de Panasonic

Des appareils compacts et légers, qui vous assurent un rendement de haute qualité et des enregistrements couleur d'un réalisme saisissant.

Venez voir le système vidéo complet de Panasonic. Vous l'adopterez!



PK-700K
Caméra vidéo couleur avec microphone



PV-A32E
Adaptateur VHF et UHF bloc d'accord/minuterie de 24 heures

SUPER-PROMOTION VIDEO EN COURS



PV-3100K
Magnétoscope PANASONIC



Le gramophone

LA HAUTE FIDÉLITÉ
PAR EXCELLENCE

29, rue St-Angèle, Vieux Québec - Tél.: 694-0420

Votre FM à Québec

9 BONNES RAISONS POUR VIVRE EN MUSIQUE



Du lundi au vendredi de 6h00 à 9h00
Animatrice: HELENE BIRON
Aux informations: JEAN-FRANÇOIS ROY



Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00
Animatrice: JUDITH SAVARD



Du lundi au vendredi de 13h00 à 18h00
Animateur: ROBERT FORTIN



Dimanche de 13h00 à 14h00
Animateur: ROBERT FORTIN



Le samedi de 9h30 à 10h30
Animatrice: JUDITH SAVARD



Samedi de 18h00 à 19h00
Animateur: JEAN DUMAS



Dimanche de 10h00 à 11h00
Animateur: JEAN DUMAS



Du lundi au vendredi de 19h00 à 24h00
Animateur: ROBERT FORTIN



Samedi et dimanche de 18h00 à 24h00
Animatrice: JACQUELINE ROBERT



Les Hauts Bois de St-Romuald

Magnifiques villas
à vendre ou à louer

- Un boisé surplombant le fleuve St-Laurent
- Des habitats à nul autre pareil... pour qui recherche la maximum de confort, à deux pas de ses activités quotidiennes.
- Voilà bien "Les Hauts Bois de St-Romuald"

LOCATION

- Maison de ville: \$550 par mois
- Maisons jumelées: \$650 par mois
- SPECIAL - 4 1/2 pièces: \$450 par mois

839-7745 (jour)
839-0386 (soir)

cjmf votre FM
à Québec

93.3

Cinq carambolages sur l'autoroute Dufferin

par Roch DESGAGNE

Les fumées d'une poussée par un vent d'est et la brume d'un printemps hâtif ont enveloppé les voies élevées de l'autoroute Dufferin-Montmorency, toute la journée d'hier, rendant cette artère encore plus dangereuse que d'ordinaire.

En tout, 39 véhicules

ont été impliqués dans cinq carambolages et un accident survenus hier sur cette section de la voie rapide. Un premier accrochage, dans lequel 10 automobilistes se sont tamponnés, s'est produit vers huit heures hier matin et un deuxième accident est survenu sur l'heure du midi, entre cinq véhicules.

Le carambolage le plus spectaculaire est survenu vers 15h, où 19 véhicules sont entrés en collision dans les deux directions de l'autoroute. Deux accidents de quatre véhicules chacun et un autre de deux automobiles se sont produits au cours de la journée sur cette route. Une seule personne a

toutefois été blessée sérieusement dans tous ces accrochages, mais les dégâts matériels étaient assez importants, selon la sûreté municipale de Québec. La voirie municipale a dû intervenir pour nettoyer la chaussée des débris de voitures.

Nuage opaque

Cette section de l'au-

toute Dufferin, que beaucoup de conducteurs empruntent à une vitesse excessive, est très souvent dangereuse à cause des fumées de la papeterie Reed qui l'envahissent et nuisent à la visibilité. Depuis quelques jours cependant, les conditions climatiques ont compliqué la situation, et hier un nuage opaque

rendait les manoeuvres très difficiles.

A l'endroit critique de la route, à la hauteur de la papeterie Reed, la fumée et le brouillard étaient si denses qu'on distinguait difficilement à moins de 100 pieds.

Les effectifs policiers disponibles hier après-midi furent même débordés par l'affluence

des véhicules qui continuaient de s'engager sur l'autoroute par toutes les voies d'accès.

Circulation interrompue

La circulation a dû être interdite, à l'heure de pointe de fin de journée et elle ne devait reprendre normalement que ce matin, si le nuage s'était dissipé. "On gar-

de ça fermé jusqu'à ce que tout danger soit écarté", indiquait hier soir le lieutenant Jean-Marie Angers de la sûreté municipale.

Au début de cette "opération brouillard", la circulation n'a pu être détournée partout à la fois, surtout à la jonction de la côte d'Abraham et à celle du boulevard Henri-Bou-

rasa. Toutes les rames d'accès et de sortie, entre autres à la hauteur de la rue des Capucins, furent longtemps congestionnées.

A un certain moment, les policiers décrivaient la situation comme un fouillis complet, autant sur les voies élevées que dans les passages sous l'autoroute et dans les rues environnantes.



Un épais nuage de fumée d'usine et de brouillard a enveloppé l'autoroute Dufferin-Montmorency, toute la journée d'hier, causant même six accidents impliquant 39 véhicules. Une seule personne a subi des blessures graves dans ces accrochages en série.

Accident mortel à Thetford-Mines

THETFORD-MINES — Deux jeunes gens ont été tués instantanément, tôt hier matin, après que l'automobile dans laquelle ils avaient pris place, eut frappé un poteau sur le boulevard Mooney, dans les limites de la ville de Thetford-Mines.

Les victimes sont Christian Arguin, âgé de 18 ans, fils de Roland, domicilié au 548 de l'avenue Labbé, et Renaud Thivierge, âgé de 17 ans, chauffeur et propriétaire de l'automobile, fils de Clément, demeurant au 481 de la rue Pomerleau, tous deux de Thetford.

L'accident s'est pro-

duit vers 3h30 suite à la perte de contrôle du véhicule. Sous la violence de l'impact, les débris de la voiture ont été projetés dans un rayon d'une cinquantaine de pieds.

MAISON
de décoration
intérieure
Décorateurs
diplômés

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi,
de 9h à 17h.
Le soir sur rendez-
vous seulement.

940, av. Royale
Beauport
661-9488

A quoi tu penses
quand tu fais l'♥♥♥
Bientôt PALAIS MONTCALM

A l'occasion de l'année des personnes handicapées, le

SALON BELVEDERE
offre ses
services à domicile
Sur rendez-vous:
527-4127
1,000 Belvédère, coin St-Cyrille

Le Montmorency

165, Grande-Allée est, Québec
Bientôt disponibles:

Logement 8 1/2 pièces:
4 chambres à coucher, 3 salles de bains,
3 balcons.
Mensualité de \$1,200

Logement 6 1/2 pièces:
3 chambres à coucher, 2 salles de bains,
2 balcons.
Mensualité de \$920

Logement 5 1/2 pièces:
2 chambres à coucher, 2 salles de bains.
Mensualité de \$720

Service de portier jour et nuit
Téléphone (bureau): 687-2610. Portier: 524-6368

VOUS DÉMÉNAGEZ?
Gratis: un camion jouet à tout nouveau client.

Sur présentation de cette annonce, tout nouveau client recevra lors du déménagement, ce camion jouet en métal aux couleurs de Transport Couture.

Un camion jouet par nouveau client.
Cette promotion prend fin le 30 juin 1981 inclusivement.

ESTIMATION GRATUITE 692-0986

TRANSPORT COUTURE LITEE
48, St-Paul
Québec

DEMEAGEMENT
FILIALE DU GROUPE GESTION GENISCO

ÉNAP École nationale d'administration publique

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE À TEMPS PARTIEL À QUÉBEC

Aux gestionnaires et aux professionnels des secteurs public, parapublic et péripublic fédéraux, provinciaux et municipaux ainsi qu'aux cadres de l'entreprise privée soucieux de maîtriser l'appareil de l'État, l'École nationale d'administration publique offre la possibilité d'obtenir la seule maîtrise en administration publique donnée en français en Amérique.

DURÉE DU COURS
Trois ans à raison de deux soirs par semaine, soit 60 crédits en cours obligatoires et en cours à option, stage, atelier, projet d'intervention. Certaines activités sont prévues durant les heures de travail; d'autres exigent la présence de l'étudiant pendant un certain nombre de semaines.

CONDITIONS D'ADMISSION
Remplir l'une des trois conditions suivantes:

1. détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir quatre ans d'expérience de travail
2. être diplômé de deuxième cycle
3. posséder une expérience de gestion jugée exceptionnelle par le jury de sélection.

Les candidats sont admis par concours, la priorité étant accordée à ceux et celles qui possèdent des aptitudes en gestion.

CANDIDATURES
Au plus tard le 20 mars 1981, en s'adressant au:
Bureau des admissions
École nationale d'administration publique
979, avenue de Bourgogne
Sainte-Foy
G1W 2L4
(418) 657-2476

École nationale d'administration publique
Université du Québec

SEULE la porte-accordéon Pella
vous offre ce système de charnières qui permet un roulement aussi doux et facile.

SEULE la porte-accordéon Pella
vous offre la moulure de charnières en bois de même essence que la porte.

Cette porte-accordéon
"agrandit" une pièce en se repliant sur elle-même, vous permettant d'utiliser chaque pied carré de surface.

La porte-accordéon Pella
vous permet d'enjoliver votre cuisine en dissimulant votre buanderie d'une façon très esthétique.

LIVRAISON IMMEDIATE
Largeur jusqu'à 30" Hauteur jusqu'à 8"
Disponible en acajou, chêne, merisier, noyer.

Produits Pella Inc.
(Filiale de Jos Grenier Ltée)

ESTIMATION GRATUITE

947, av. Royale, Beauport, Qué. Tél.: (418) 667-2342

À TOUTE ÉPREUVE

Un fauteuil à toute épreuve grâce à son armature d'acier, garantie à vie. Choix de 37 tissus et coloris. Se fait en différents modèles. Prix plus qu'abordable.

DÉCOR 2000

658-2000
PLACE LAURIER, QUÉBEC

A VENDRE

environ
500 PLANS de MAISONS

en 4 ou 5 copies chacun, à
liquider en un seul lot.

Tél.: **647-3241**

COURS RELATIONS HUMAINES

VOUS...

manquez de confiance en vous? Manquez de courage, d'enthousiasme? Subissez votre travail, refusez les promotions? Êtes (supposément) né pour un petit pain? Endurez votre vie plutôt que la vivre? Souffrez de timidité, de gêne? Craignez de faire rire de vous, de vous affirmer? Notez un certain vide dans votre vie...? Êtes incompris, manquez d'amis, etc.? Notre cours de relations humaines est fait pour vous.



GERARD LAFOND
842-7994

SOIREE D'INFORMATION (GRATUITES)

ORSAINVILLE
(Grand Charlesbourg)
Lundi soir, 9 mars, 19h30
Sous-sol de l'église
Saint-Pierre-aux-Liens
4205, boul. des Roses

COURVILLE
(Grand Beauport)
Mardi soir, 3 mars, 19h30
Ecole Tournesol
6, rue Vachon

LORETTEVILLE
Mercredi soir, 25 fév.
19h30
Ecole Saint-Jean-Baptiste
40, boul. Johnny-Parent

QUEBEC
Jeudi soir, 26 fév., 19h30
Centre communautaire
Limolou
801, 4^e Rue
(coin 8^e Avenue)



CLAUDE MARCOUX
626-1249

DONNACONA
Lundi soir, 9 mars
19h30
Sous-sol de l'église
293, Sainte-Agnès

SAINT-RAYMOND
Mercredi soir, 25 fév.
19h30
Polyvalente Saint-Raymond
Boul. Cloutier

ANCIENNE-LORETTE
Mardi, 3 mars, 19h30
Salle des Chevaliers de
Colomb
1305, rue des Loisirs

COURS L'APRÈS-MIDI
Québec, jeudi 5 mars
13h30
Centre Mgr Marcoux
1805, de la Conardière



ANDRÉ LECOURS
246-3155
(frais virés)

QUEBEC - STE-FOY
Vendredi, 27 fév.
19h30
Eglise St-Denis
1100, rue de l'Eglise

LEVIS
Mercredi, 25 fév.
19h30
Auditorium Galeries
Chagnon
Porte Côte du Passage

MONTMAGNY
Mardi, 3 mars
19h30
Ecole St-Pie X
388, boul. Taché est

LA POCAITIERE
Jeudi, 19 mars
19h30
Ecole St-Charles
801, 6^e Avenue

SAINT-PAMPHILE
Lundi soir, 16 mars
19h30
Cours St-Pamphile
St-Pamphile



YVON PROVOST, dir.

31, Place Ste-Claire, Ville de Laval, Qué. H7L 3H3. Tél. (514) 622-6800
L'INSTITUT TIENANT UN PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NO 409512

DANS NOS UNIVERSITÉS



par Jean-Claude RIVARD

Le recteur de l'université Laval, le Dr Jean-Guy Paquet, a formellement démenti les rumeurs voulant qu'il soit candidat dans une circonscription aux prochaines élections provinciales.

"Je suis apolitique et j'entends bien terminer mon mandat", a-t-il déclaré.

Au cours de ce mandat qui doit prendre fin en mai 1982, M. Paquet entend bien poursuivre le travail entrepris, c'est-à-dire la réalisation du plan triennal de planification de l'université, tout autant que la concrétisation du "projet Laval" destiné à donner suite aux recommandations de la Commission d'enquête Dion sur l'avenir de l'université Laval.



UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

PASTORALE ET FORMATION RELIGIEUSE

Pour les agents de pastorale, pour les responsables de formation religieuse et d'éducation permanente,

L'INSTITUT DE PASTORALE de l'Université Saint-Paul

offre un programme de formation menant à une maîtrise ès Arts dans les domaines suivants:

- Pastoralisme en paroisse
- Counseling (individuel et de couple)
- Animation de famille et de groupe.

Le programme couvre une période de deux ans et commence avec le trimestre d'automne. Par elle-même, la première année mène à un diplôme universitaire.

Le programme comporte:

- Des connaissances académiques en théologie et sciences humaines
- Un entraînement pratique
- Des ateliers de développement personnel
- Un projet de recherche.

Pour renseignements: L'Institut de pastorale Université Saint-Paul 223, rue Main Ottawa, Ont. K1S 1C4 Tél.: (613) 235-1421

VOUS DÉMÉNAGEZ?

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

ESTIMATION GRATUITE

Local - Longue distance - Outre-mer - Emballage - Déballage - Entreposage - Assurance tout risque.

Consultez:



VOTRE AGENT

northAmerican 843-8121

Le recteur Paquet ne fera pas de politique

Il ne veut, d'aucune façon, que les propos qu'il a récemment et publiquement tenus, en regard des politiques gouvernementales de subventions aux universités, tant comme président de la Conférence des recteurs du Québec (CREPUQ) que comme chef de file à Laval, soient considérés comme une prise de position politique.

Nouvel an vietnamien

C'est aujourd'hui que commence le "Tet" ou nouvel an vietnamien que l'on célébrera, ce soir, de diverses façons au pavillon Pollack.

A compter de 20h, parents et amis des Vietnamiens du Canada sont bienvenus à la réception, au buffet, au spectacle folklorique et à la soirée de danse qui marquera le début de l'an nouveau.

Adeux de Mme Leduc

Jeudi, c'était journée mensuelle de déclarations au conseil des universités. C'était aussi le jour des adieux de la présidente de l'organisme, Mme Pauline Leduc, qui doit incessamment assumer le secrétariat général au Développement social.

Ex-vice-recteur à l'UQUAM, puis ex-sous-ministre adjointe aux Affaires sociales, Mme Leduc avait antérieurement fait carrière dans l'enseignement des lettres. Depuis 1977, elle a profondément marqué l'évolution du CUQ, organisme qui compte déjà dix ans d'existence.

"C'est l'expérience qui m'a permis de devenir polyvalente" dit-elle.

Les universités réussiront à traverser les problèmes qu'elles affrontent à l'heure actuelle, en raison de l'austérité. La coopération réciproque à l'intérieur d'un réseau pan-québécois lui semble le meilleur moyen d'y parvenir.

Elle croit que l'État a un rôle à jouer en développant des politiques relatives à l'enseignement supérieur; mais il ne doit pas devenir le gérant des universités lorsqu'il s'agit de mettre ces politiques en place, même s'il est normal et essentiel que l'État s'assure que les argents publics sont utilisés à bonnes fins.

Québécois honoré

M. Charles Pelletier, C.A. professeur de fiscalité à l'université Laval et instructeur en fiscalité à l'Institut canadien des comptables agréés, est l'un des nouveaux docteurs honoris causa de l'université de Sherbrooke.

Il a contribué à la mise sur pied d'un programme de maîtrise en fiscalité. Il est le président du comité administratif de l'Association canadienne d'études fiscales. Ex-consultant auprès de l'impôt provincial et fédéral, il siège à la commission de l'administration de Laval; à la commission de la Télé-Université. Il est également conseiller en matières fiscales auprès du ministère québécois de la Justice et du Barreau canadien.

La CADED prend position

La Confédération des étudiants en droit tient à faire connaître son appui aux revendications étudiantes, en regard du conflit qui paralyse actuellement la faculté de droit de l'université de Montréal.

Le manque de célérité de deux professeurs pour la remise des notes d'examen du trimestre d'automne a affecté les droits de quelque 200 étudiants de troisième année. La chose est susceptible de retarder de plusieurs mois l'admission d'un certain nombre aux écoles professionnelles du Barreau et de la Chambre des notaires.

Après six semaines d'attente, on en est venu à décider de recourir à ce moyen de pression: la grève. On songe même à l'injonction, à l'heure actuelle.

L'UQAC à Val-Jalbert

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche québécois a octroyé à une équipe de l'université du Québec à Chicoutimi, un contrat de recherches pour la réalisation d'un programme d'interprétation historique au village de Val-Jalbert.

Dès 1982, les milliers de visiteurs qui se rendront au village fantôme et à sa chute majestueuse, pourront y voir les résultats du travail de recherches et de vulgarisation entrepris par l'historien Jean-Paul Simard et des spécialistes en études des sociétés régionales, Marc St-Hilaire et Robert Lavoie.

LE REER SANS FRAIS

■ Un régime enregistré d'épargne-retraite n'entraînant absolument aucuns frais.

■ Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.

■ Option Épargne possible d'une révision trimestrielle.

■ Écrivez, téléphonez (à frais virés) ou passez à notre succursale pour obtenir une brochure de 16 pages et un nécessaire REER.

Bureaux d'affaires provinciales

Samedi 28 fév. 10h00-4h00

■ Québec: 1135, Chemin Saint-Louis (418) 681-0277

Montréal: (514) 282-1880

Ottawa: (613) 238-6084

14 1/2% **14%**
OPTION ÉPARGNE 5 ANS
garanti - annuellement

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

INSTITUTION INSCRITE
RÉGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS
DU QUÉBEC

MEMBRE
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS
DU CANADA

EMPLOYEURS!

Un Relevé d'emploi bien fait...



y'a pas d'erreur,
c'est du temps bien employé!

Quelques minutes suffisent pour remplir un Relevé d'emploi. Mais si c'est fait sans erreur, c'est du temps de gagné pour tout le monde. Le Relevé d'emploi est la pièce la plus importante du système d'Assurance-chômage car il vous aide à déterminer si une personne a droit aux prestations, à quel taux et pour combien de temps. Veillez à ce qu'il soit fait correctement pour éviter:

- des erreurs coûteuses qui entraînent des déboursés considérables (125 \$ MS versés en trop en une seule année);
- des pertes de temps et des recherches inutiles;
- des complications administratives qui peuvent perturber le bon fonctionnement de votre entreprise.

Le Relevé d'emploi est facile à remplir. Nous vous offrons tous les moyens de le faire rapidement et correctement.

- Procurez-vous le guide simple et pratique sur le Relevé d'emploi.
- Assurez-vous que vos employés du service de la paie comprennent bien l'importance d'une telle démarche et qu'ils complètent le formulaire en temps voulu.
- N'hésitez pas à faire appel au personnel des Centres d'Emploi du Canada chaque fois que vous le jugerez nécessaire.

Y'a pas d'erreur, tout le monde en profite.

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

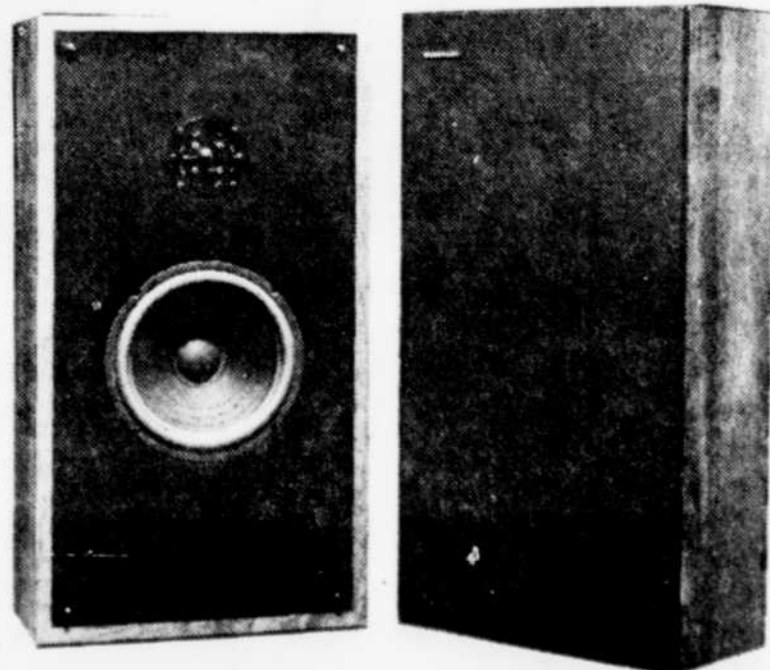
Canada

Oui nous l'avons...

Boston Acoustics le nouveau standard

Passé les années 50,
il y avait AR
Passé les années 60,
il y avait KLH
Passé les années 70,
il y avait ADVENT

De celui qui créa le New Advent, Andy Petite, le Boston Acoustics A 100 est le nouveau standard pour les années 80.



GRAND CHOIX DE DISQUES
A GRAVURE DIRECTE
AU SERVICE DES MELOMANES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 15 ANS

652, St-Ignace, Québec - 529-6664



M. Rodrigue BIRON

Candidat dans Lotbinière

Biron veut être au service de tous

par Anne-Marie VOISARD

LAURIER-STATION — Quel que soit le parti politique, Rodrigue Biron se présente comme un député qui se veut au service de tous, un député qui pense à intérêts des hommes et des femmes de sa circonscription de Lotbinière. Tout le monde le connaît. Il connaît tout le monde... et leurs problèmes.

"Le bureau du député, dit-il, c'est un peu comme autrefois celui du curé". On y vient pour des renseignements de toutes sortes, même pour y chercher des formules d'assurance-chômage. Dans les trois bureaux du comté (Sainte-Croix, Manseau et Sainte-Agathe), on a ouvert, en l'espace de quatre ans, 4,500 dossiers.

A la veille de la campagne électorale, le député de Lotbinière faisait hier le bilan de ses quatre années en politique. Il avait convoqué les journalistes à un déjeuner de presse au restaurant l'Olivier de Laurier-Station.

M. Biron a passé en revue les principaux secteurs d'activité de sa circonscription, à commencer par l'agriculture, qui, dit-il, connaît présentement un essor sans précédent. "Les recettes monétaires des agriculteurs ont considérablement progressé: 18 pour 100 dans le secteur laitier, 20 pour 100 dans le secteur des céréales, 4,6 pour 100 dans celui de l'élevage des bovins et 16,4 pour 100 dans l'élevage porcin".

Les subventions à l'agriculture ont été de \$3,7 millions dans le comté en 1980. Depuis quatre ans, elles ont atteint \$16 millions. M. Biron cite,

comme exemples, l'amélioration des cours d'eau municipaux, le drainage, le creusement d'étangs de ferme, l'amélioration des sols, la modernisation du système de collecte de la sève d'érable etc.

L'économie d'abord

C'est d'abord l'économie cependant qui captive l'intérêt du député de Lotbinière. Qualifiant le chef du Parti libéral, Claude Ryan, "d'illustre économiste", M. Biron en a profité pour dire que les libéraux sont "les alliés naturels des multinationales", tandis que "le Parti québécois, lui, défend essentiellement les intérêts des Québécois". Et Rodrigue Biron fait confiance aux entreprises, petites et moyennes de son comté. Il en a nommé quelques-unes, comme les Industries AP Furniture qui vont recevoir une subvention de \$140,000 de

la Société de développement industriel. Cette manufacture de meubles s'apprête à faire un investissement de \$700,000 qui devrait susciter de nouveaux emplois.

Parlant de son plan de financement des PME, M. Biron a dit "qu'il ne faudrait pas que les travailleurs ne soient que des machines à produire. Mais il y a encore, a-t-il ajouté, des chefs d'entreprise qui ne veulent pas qu'on mette le nez dans leurs affaires".

Dans la liste des réalisations du Parti québécois dans Lotbinière, M. Biron a parlé de la construction de logements pour les personnes retraitées. "Quatorze municipalités se

répartissent \$6,4 millions aux fins de projets d'habitation à loyers modiques", a rappelé M. Biron.

Il a aussi été question de loisirs et de la subvention destinée à l'Aréna de Sainte-Croix. On a parlé également de travaux de voirie. M. Biron avait une liste des principales routes qui ont bénéficié d'améliorations au cours des quatre dernières années. Le coût d'un kilomètre d'asphalte est de \$40,000, a mentionné le député.

Après l'énumération de toutes ces réalisations, Rodrigue Biron n'a surpris personne quand il a dit son intention de solliciter un nouveau mandat. C'était connu d'avance. "J'aime, dit-il, ce métier de député du comté de Lotbinière".

Stanfield appuie Clark

HALIFAX (PC) — M. Robert Stanfield a demandé aux députés de la Nouvelle-Écosse au congrès conservateur de la semaine prochaine à Ottawa d'appuyer M. Clark.

L'ancien chef national du parti et ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse a fait son plaidoyer dans une lettre datée du 9 février aux députés de sa province qui auront droit de vote, a appris hier La Presse Canadienne.

M. Stanfield, devenu chef de son parti en 1967, dit dans sa lettre qu'il est resté dans la

coulisse depuis sa démission mais qu'il s'intéresse encore assez à son parti pour faire connaître ses vues.

M. Stanfield dit que le Canada a besoin d'un parti conservateur uni et qui va de l'avant, ajoutant que la plupart des Canadiens en ont assez des divisions des conservateurs.

Il ajoute que le gouvernement libéral de M. Trudeau semble déterminé à imposer ses vues au pays et qu'il est important, dans les circonstances, que le Parti conservateur, seule alternative nationale aux

libéraux, puisse jouer un rôle important et constructif en faveur de l'intérêt national.

M. Stanfield félicite dans sa lettre M. Clark d'avoir pris position dès le départ sur la question constitutionnelle et d'avoir signalé aux Canadiens les dangers du projet Trudeau.

Plus tôt cette semaine, M. Dalton Camp, ancien président du national du PC, a lancé un appel semblable devant des étudiants. Il a dit que si M. Clark n'avait pas le mention que des Canadiens attendent de leur premier ministre, on n'a rien à lui reprocher sous le rapport du courage et de la simple honnêteté.

"KIT" à partir de \$14,300

MAISON avec fondations

Exemple de 24x38

Choix de matériaux de dimensions de modèles

MAISONNEC

4270, boul. Hamel Ancienne-Lorette 872-4610

784, Commercial St-Jean-Christophe 839-6707

5 ans de garantie

CERTIFICATION LA MAISONNEC

Compétence et solvabilité

COURS DE TISSAGE

• FLOTTE • CROCHET • TRICOT

LA LAINE DE L'ARTISAN enr.

56, rue St-Cyrille ouest (coin Cartier) Tél.: 524-3856

1358, chemin Ste-Foy (2e étage) Tél.: 581-3395

IMPOT

ADHOC

VOUS PROPOSE UNE FAÇON ÉCONOMIQUE DE FAIRE FAIRE VOTRE RAPPORT D'IMPOT.

Pour tous renseignements, communiquez avec nous par téléphone ou passez nous voir à nos bureaux, à compter du 9 janvier de 17h00 à 21h00.

220 Grande Allée est
Suite 360, Québec
G1R 2J1

Tél.: (418) 525-4818

ADHOC

Une solution appropriée

ENERGIE CONSEIL

SOCIÉTÉ ÉNERGIE CONSEIL DU QUÉBEC

Monsieur Germain Laberge, architecte de Chicoutimi, a le plaisir d'annoncer la formation de la société "ÉNERGIE CONSEIL" du Québec.

Composée de professionnels et de techniciens spécialisés en la matière, la nouvelle société d'expertise offre des services de télédétection infrarouge de tout élément de construction susceptible d'être une cause de perte d'énergie.

Inspections thermiques: Isolation, condensation, ponts thermiques, fissures, fenestration, calcul de facteur "R", etc...

Inspections électriques: Lignes de transmission, isolateurs, sous-stations, transformateurs, panneaux, etc...

Inspections de toitures: Humidité dans l'isolant ou les plis de papiers, infiltration d'eau, condensation, isolation, facteur "R", etc...

Inspections mécaniques: Isolation des conduits, trappes et lignes de vapeur, systèmes de chauffage, bouilloires, roulements à billes, etc...

Les expertises sont compilées dans des rapports incluant relevés, données techniques, interprétations, analyses, recommandations, thermogrammes et photographies couleur correspondantes des déficiences observées.

Nos services s'appliquent dans les domaines résidentiel, commercial et industriel, pour les propriétaires, entrepreneurs, professionnels de la construction.

Pour renseignements et consultations:

Société Énergie Conseil du Québec

582, boulevard Lamarche Chicoutimi QC

G7H 1L2
(418) 549-7796

2795, boulevard Laurier
Suite 440
Sainte-Foy QC
G1V 4M7
(418) 653-0774

TERRAINS A VENDRE

ST-JEAN-CHRYSOSTOME

Achetez votre terrain immédiatement et faites-vous construire par le constructeur de votre choix, plus tard.

PLUS DE 90 TERRAINS DISPONIBLES PRESENTMENT

Tous nos terrains ont les services d'aqueduc, d'égout, rues asphaltées et éclairées.

EPARGNEZ A L'ACHAT DE VOTRE TERRAIN!
Cette économie à la base sur un terme de 25 ans représente des \$\$\$.

SANS TAXE DE SECTEUR

Prix à partir de 75¢ le pied carré ou \$6,000. Léger comptant et financement sur place.

Faites affaire avec un spécialiste et obtenez tous les renseignements adéquats.

SOMOLEC Inc.
839-0100

concepteur de projets domiciliaires

C'EST UN PLACEMENT "ECONOMIQUE-REALISABLE"
Demandez Gilles Vallières, président

Les fauteuils petits-pois

Petits pois, petits pois. Il faut voir les couleurs qu'on a. Zip fait tomber dans les pois, petits pois. Fauteuil simple: \$239. Causeuse illustrée: \$339. Trois places: \$429. Aux mêmes prix en velours côtelé.

Zip le prêt-à-apporter du meuble design

international

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871 2221

ABRI FISCAL

Accumulez capital et intérêts à l'abri du fisc à un taux d'intérêt de:

13 3/4% garanti 5 ans
(sans frais d'entrée et d'administration)

Aussi, périodes de 1 an à 10 ans.

Egalement, quotations de Rentes Viagères et Rentes à Versements Invariables des plus compétitives.

camil aubin inc.
courtage d'assurance-vie et de rentes

2895, de la Promenade, Ste-Foy, Qué.
Tél.: 651-2322

EXXOLITE AUDIO VIDEO

Si vous désirez que votre investissement soit le parfait accord entre le prix et la qualité, ne manquez surtout pas l'occasion de vous procurer cet excellent système de son offert à prix d'aubaine.

PIONEER

Table de lecture Pioneer, modèle PL-100, semi-automatique, stroboscope, excellente suspension, cartouche magnétique incluse. (EXCEL, modèle ES-28, valeur de \$55.00)

KENWOOD

Récepteur Kenwood, modèle KR-4010, d'une puissance de 70 watts RMS total.

ENERGY

Enceintes acoustiques ENERGY, modèle 1, puissance admissible de 60 watts RMS chacune.

Cet ensemble, dont les performances sonores sont réellement surprenantes, vous est offert pour aussi peu que:

\$789.95
REG. \$1009.95

EXXOLITE AUDIO VIDEO Plan budgétaire

CULTEASON 57, rue Marie de l'Incarnation 527-2525

5 ans de garantie pièces et service

Réveillez-vous plus agréablement avec Lloyd's

Maintenant... Un système d'enregistrement complet à 4 fonctions électronique à DEL avec radio-réveil

\$299.99

LLOYD'S
Un nouveau monde d'électroniques

L'heure Juste, un Juste Prix... Disponible Maintenant!

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRÈRES INC

355, Marie-de-l'Incarnation, Québec
681-6054

Le Crédit social prépare un retour

MONTREAL (PC) — Le chef intérimaire du Crédit social, M. Martin Hattersley, de passage à

Montréal pour assister à une réunion de stratégie du parti en compagnie de partisans de neuf

provinces, en fin de semaine, a déclaré, hier, que les créditistes se préparaient à effectuer

un retour fracassant sur la scène fédérale. M. Hattersley, qui a été nommé chef in-

teriminaire du parti l'automne dernier, lorsque le leader, M. Fabien Roy a démissionné, a souligné aux trois journalistes qui l'ont rencontré que le parti souffrait de problèmes liés au leadership et que les créditistes seraient appelés à dépenser moins d'énergie au Québec.

"Cependant, il n'y a pas d'affrontement en-

tre les créditistes de l'est et ceux de l'ouest", a-t-il dit. "Avec les pressions que commencent à ressentir les gens de l'ouest de la part du gouvernement fédéral, nous commençons à comprendre celles qu'ont dû subir les Québécois depuis plusieurs années.

"Ce que j'aimerais voir c'est un axe Qué-

bec-Alberta très fort, qui défendrait la liberté et les droits constitutionnels des provinces.

Le Crédit social a réussi à faire parler de lui pour la dernière fois au mois de février dernier, lorsque le chef Fabien Roy a perdu les cinq derniers sièges occupés par le parti à Ottawa.



réjean lacombe

Chauveau: le PQ oppose un candidat du milieu

Ne voulant sans aucun doute pas être en reste dans la rocambolesque aventure libérale dans la circonscription de Chauveau, un groupe de militants du Parti québécois est entré de plain-pied dans cette drôle de guerre politique que se livrent ouvertement les libéraux de Chauveau depuis l'automne dernier.

C'est par l'entremise d'une pétition destinée à ébranler les dernières inquiétudes de l'aspirant candidat péquiste, Jean-Marie Beaulieu, maire de Loretteville, que ces militants du PQ mettent en lumière la bisbille libérale et en profitent pour ajouter quelques épines de plus à la couronne de Claude Ryan.

On sait que le maire Beaulieu avait manifesté un certain intérêt pour la candidature du PQ dans Chauveau. L'automne dernier, alors qu'il était question d'élections, une conférence de presse avait été prévue et M. Beaulieu devait alors annoncer son intention d'être candidat à l'investiture péquiste. Mais, la décision du premier ministre René Lévesque de repousser les élections à "quelque part" en 1981 avait amené le maire de Loretteville à annuler sa conférence de presse.

Toutefois, dans les milieux parlementaires péquistes, c'est un secret de polichinelle que Jean-Marie Beaulieu sera candidat du PQ.

Quoi qu'il en soit, ces militants péquistes de Chauveau ont décidé de passer à l'action. Dirigé par un ancien président du PQ de Chauveau, Jean-Yves Plamondon, ce groupe explique que ce feuillet d'information est destiné à mieux faire connaître M. Beaulieu et à promouvoir sa candidature.

On énumère ainsi les hauts faits d'arme du maire de Loretteville dans le milieu scolaire, sur le plan social, dans le domaine de la politique et dans le milieu professionnel.

On ne manque pas de souligner dans ce texte que Jean-Marie Beaulieu habite Loretteville depuis 44 ans. Dans cette circonscription électorale, le fait de "demeurer dans le comté", devient un mot de passe important pour toutes les formations politiques.

Après avoir énuméré les nombreuses qualités du maire de Loretteville, les militants péquistes se lancent dans une attaque en règle contre la venue du candidat préféré de Claude Ryan, Me René Dussault.

Pour eux l'intrigue est fort simple. "Claude Ryan, écrivent-ils, veut imposer René Dussault, grand bourgeois de Sillery, à l'encontre de certains militants libéraux qui eux désirent une convention démocratique. Mais, quels que soient la volonté ou le désir des militants libéraux, Claude Ryan va finalement imposer René Dussault comme il tente de le faire ailleurs."

Prendant donc pour acquis que Me Dussault sera "imposé" dans Chauveau par le chef libéral, les péquistes se demandent donc "quelle personne le Parti québécois de Chauveau va-t-il opposer pour remporter la victoire aux prochaines élections?"

La réponse est simple à trouver: Jean-Marie Beaulieu, maire de Loretteville et membre du PQ depuis 1980.

Puis dans une charge à fond de train, les militants péquistes comparent l'attitude de Me Dussault (le gros méchant) à celle de leur candidat favori M. Beaulieu (le bon). Un exemple: "Contrairement à René Dussault qui est un importé de Sillery, Jean-Marie Beaulieu est un gars bien de chez nous, qui a ses racines dans le comté de Chauveau où il est né il y a quarante-quatre ans."

Ils accusent René Dussault d'être un anti-démocrate contrairement à Jean-Marie Beaulieu qui n'a pas hésité dans le passé tant aux niveaux scolaire que municipal, à se présenter ouvertement et librement devant les électeurs pour obtenir leur appui.

Et ainsi, tout au long de la prose politique qui frise le pamphlet, la balance penche toujours du même côté. Même la loi 101 y passe. "Contrairement à René Dussault, déclarent les péquistes, qui veut torpiller la loi 101 et rapetisser ainsi le peuple québécois, Jean-Marie Beaulieu se battait dès 1968, lors d'un congrès tenu en Argentine, pour l'indépendance et la reconnaissance internationale de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français dont il était le président." Rien de moins...

Toutefois, Jean-Marie Beaulieu avant de faire la lutte à son adversaire libéral devra au préalable triompher de son adversaire péquiste au congrès à l'investiture. Jusqu'à maintenant, on préfère taire le nom de cet "adversaire" au maire Beaulieu.

AKAI VENTE Black Beauty

SYSTEMES EN NOIR STUDIO

SYSTEME AKAI PRO-503

- AP-D40BL Tourne-disque à entraînement direct et oboscopique, d'une grande qualité
- AM-U03BL Amplificateur stéréo d'une puissance de 40 watts RMS par canal, avec moins de 0.01% de distorsion harmonique
- AT-K03BL Récepteur radio AM/FM stéréo avec affichage digital des stations, d'une grande sensibilité
- CS-M01A BL Platine à cassettes stéréo avec Dolby, pouvant accepter ruban de métal
- JENSEN 30 Haut-parleurs à 3 voies d'une capacité de 100 watts chacun, avec haut-parleurs de 10 po. pour la basse

Prix courant: \$1,750
PRIX SPECIAL: \$1350
Épargnez \$400

Garantie de 5 ans sur pièces et main-d'œuvre

EN OPTION: étagère RM-H52 \$200 (non illustrée)

EPARGNEZ 30% SUR CET ENSEMBLE

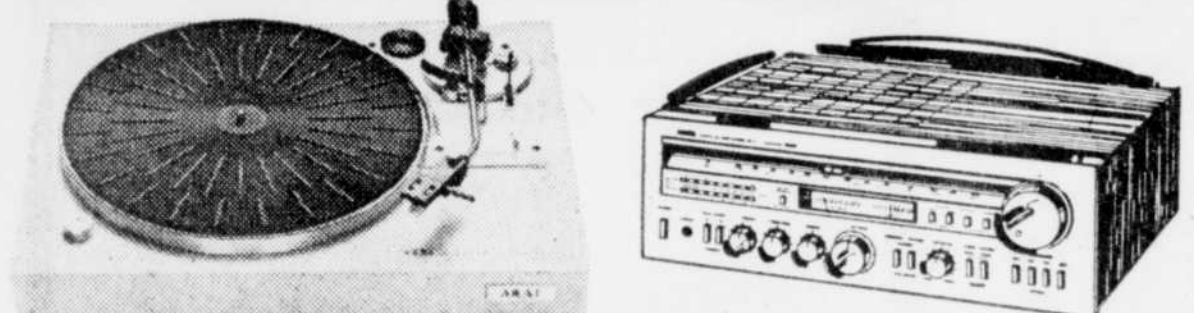


TABLE TOURNANTE AKAI APV20C
Entraînement par courroie avec retour automatique.

RECEPTEUR AM-FM STEREO AKAI AAR40
Puissance de 50 watts RMS par canal, avec un très faible taux de distorsion, syntonisateur d'une grande qualité.

HAUT-PARLEURS CWT50
à 3 voies d'une capacité de 70 watts ch.

Prix courant \$1,260
SPECIAL

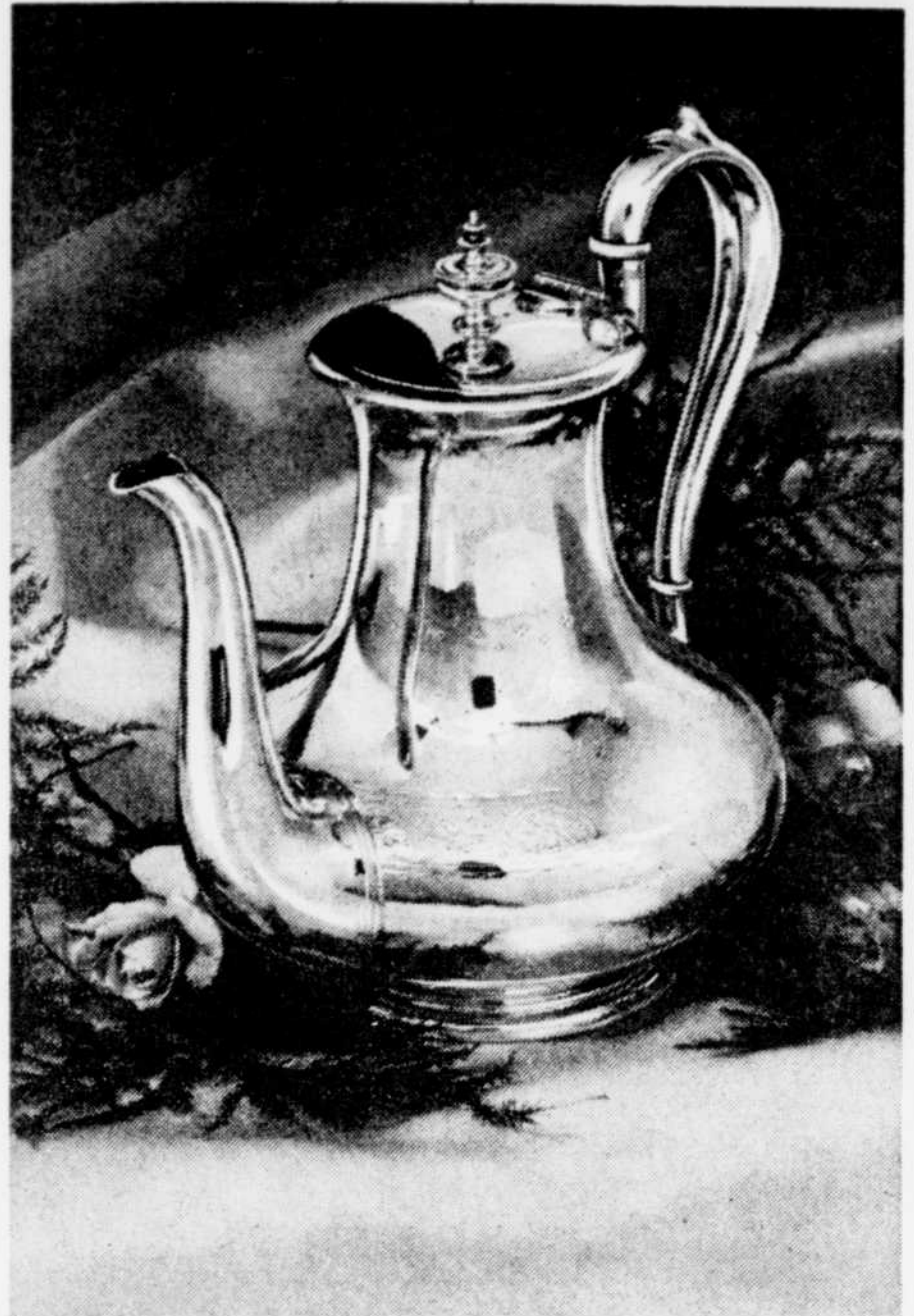
\$888

Garantie complète de 5 ans

SONART

VENTE • SERVICE • LOCATION
8, TRANS-CANADA O. LEVIS
(418) 833-6261
Centre d'achat Normandie, Saint-Nicolas
(418) 831-1164

CHARGEX MASTER CHARGE



Si elle ne brille plus comme celle-ci, profitez de cette occasion

25% DE RABAIS

SUR LE RÉARGENTAGE DU PLAQUÉ

du 21 février au 14 mars seulement

16 de la Fabrique 692-3822	PLACE QUEBEC 529-0231	PLACE STE-FOY 653-4035	PLACE FLEUR DE LYS 529-0303	PLACE DU ROYAUME Chicoutimi
----------------------------	-----------------------	------------------------	-----------------------------	-----------------------------

BIRKS

JOAILLIERS

L'auto de l'année... pour moins de 7 000\$

Le grand magazine américain Motor Trend vient d'élire le modèle K de Chrysler "Auto de l'année" pour:

- ses performances supérieures
- son bas prix
- sa faible consommation d'essence

Modèle K
6 877\$*
2-portes sedan
51 MAG sur route
38 MAG en ville

* Taxes et transport en sus.
Taux de consommation selon le guide sur la consommation de carburant de Transports Canada.

Voyez aussi nos autres tractions-avant. Elles coûtent moins de 6 000\$ et sont aussi à faible consommation d'essence ordinaire au plomb.

Horizon 3 portes 52 MAG sur route 40 MAG en ville 5 993\$*	Omni 5 portes 52 MAG sur route 40 MAG en ville 5 993\$*
--	---

• Beupré Automobiles Ltée, 6964 boul. Ste-Anne, L'Ange Gardien
• Chouinard Automobiles Inc., 2400 rue Dalton, Ste-Foy • De La Capitale Dodge Chrysler (Que) Ltée, 225 Marais, Ville Vanier • Du Vallon Chrysler Plymouth Ltée, 2015 ouest boul. Charest, Ste-Foy • Fournier Plymouth Chrysler Ltée, 48 Kennedy, Lévis • R. Tanquay Automobiles Ltée, 89 Kennedy, Lévis • Universal Autos Ltée, 777, 1ère avenue, Québec

VENTE SERVICE

VENTE SERVICE

A quoi tu penses

quand tu fais l'♥♥♥

Bientôt PALAIS MONTCALEM

POUR LIQUIDATION BATISSE INDUSTRIELLE SITUÉE A SHERBROOKE, QUE.

Terrain 337,597 pi. car. Bâtisse de 53,814 pi. car. ainsi qu'un espace additionnel à bureaux de 5,440 pi. car. et d'un entrepôt de 8,500 pi. car. Entrée électrique de 3000 Amps, système de gicleurs, deux ponts roulants. Eligible aux subventions. Très bonnes installations. Evaluation professionnelle effectuée en janvier 1976: \$1,322,000. Prix demandé: \$850,000. Pour informations:

GUY BOULANGER
Tel.: (819) 566-6212
2727, KING OUEST
SHERBROOKE
J1L 1C2

L'affaire Doyon en suspens à la CUQ

par Pierre-Paul NOREAU

L'affaire Doyon est en suspens pour quelques jours à la Communauté

urbaine de Québec. Lors de la réunion spéciale du conseil, hier soir, M. Marcel Pageau, président de la CUQ, s'est limité à un bref

commentaire pour expliquer que le dossier était entre les mains du conseiller juridique de la communauté. "Le document que

nous avons reçu de la Commission des droits de la personne est étudié par notre conseiller juridique Me Jean-Paul Bernier. Il va en faire

l'analyse et nous soumettre ses commentaires. Par la suite, nous allons organiser une rencontre avec la Commission des droits."

Cette rencontre au cours de laquelle la communauté fera part de ses conclusions au représentant de la Commission des droits, devrait avoir lieu dès la semaine prochaine. M. Pageau n'a pas voulu spécifier si la communauté était disposée à aller en médiation, les conclusions du conseiller juridique allant déterminer la marche à suivre, avec l'approbation des membres du comité exécutif.

Étang Val-Bélair
L'assemblée d'hier visait surtout à mettre un terme au problème de l'étang d'oxydation de Val-Bélair. Cet étang qui reçoit beaucoup plus d'égouts que sa capacité ne lui permet, déborde et cause une pollution qui "se sent" du côté du quartier Laurentien.

Le raccordement du réseau d'égout de Val-Bélair à celui de Neufchâtel éliminera tout danger de pollution et tout risque de maladie, selon M. Pageau. Les travaux commenceront le 1er mars pour se terminer trois mois plus tard.

Jusqu'à maintenant, le protocole d'entente entre le ministère de l'Environnement et la Communauté urbaine sur le programme global de dépollution avait fait avorter toute solution. Les termes de cet accord sont désormais fixés et seul le financement cause encore problème. Mais vu l'urgence de la situation dans le cas de l'étang de Val-Bélair, tous les intervenants ont décidé de procéder avant même la ratification des textes.

Décès accidentel de Roger Leroux, un ancien du SOLEIL

MONTREAL (PC) — Un peu plus de 24 heures après l'incendie qui a détruit partiellement un logis d'un immeuble d'habitations à Outremont, le corps de son locataire a été découvert, hier matin, dans le placard d'une des chambres à coucher.

Selon toute vraisemblance, la victime, un journaliste de La Presse, M. Roger Leroux, âgé de 36 ans, a péri asphyxié.

Ce n'est toutefois, qu'hier matin, que le concierge de l'immeuble d'habitation, où résidait M. Leroux, inquiet de son absence prolongée, surtout qu'il n'avait donné de nouvelles ni à ses amis ni à ses employeurs de La Presse, retournait sur les lieux du sinistre pour faire la découverte de son corps, dans un placard de la chambre principale.

Dans un hommage rédigé par l'éditeur, M. Roger Lemelin, celui-ci souligne que La Presse perd en Roger Leroux un journaliste remarquable, "symbole même de l'honnêteté et de la grandeur de la profession".

"La Presse, ajoute M. Lemelin, a été frappée, hier, par un deuil très lourd. Un des piliers de la salle de rédaction, Roger Leroux, responsable des pages économiques et financières, est mort accidentellement à l'âge de 36 ans."

Pour ses camarades de travail, spécialement

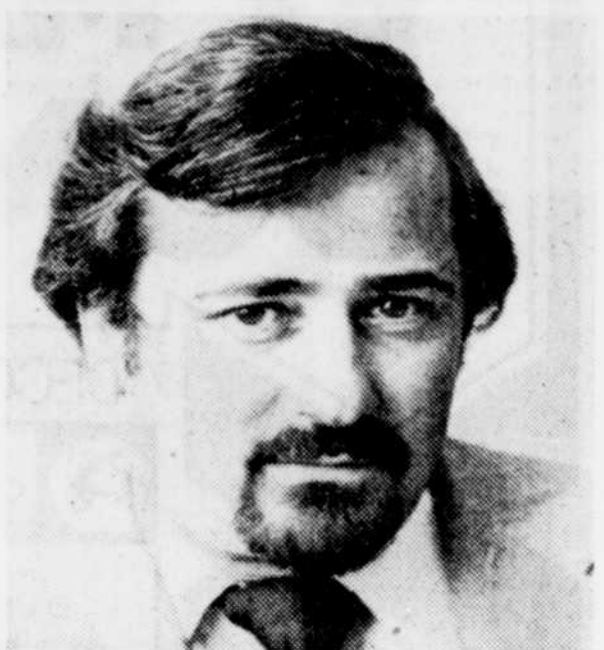
ceux des pages économie-finances, Roger Leroux était un grand journaliste "qui voulait que les pages économiques de La Presse soient les meilleures. "Il avait tout subordonné à cet objectif".

Roger Leroux, est né le 3 avril 1945 à Arvida, où il a fait son cours classique avant de poursuivre des études en

économie à l'université Laval.

Journaliste au Soleil à Chicoutimi et à Québec pendant dix ans, Roger Leroux est entré au service de La Presse en juin 1975 pour devenir, un an plus tard, le chef de la division Économie.

A sa famille, à ses amis et à ses confrères, nous offrons nos plus sincères condoléances.



M. Roger LEROUX

PC

Vente
de réouverture
après inventaire
10 à 50%
de rabais sur toute la marchandise
Dépositaire des produits de beauté aux extraits de plantes et tisanes MAURICE MESSENGE
boutique Aux Découvraillles Enr.
(auparavant Boutique Cheminant)
46, Côte de la Fabrique - 692-2430

HABITAT 811
vous présente sa collection
"les petites flexibles".

Table pliante 149.⁰⁰
Chaise pliante 29.⁹⁵

* Couleurs disponibles en: jaune citron, rose bonbon, vert pomme, rouge cerise, noir luciole, brun chocolat, mauve raisin, bleu bleuet, blanc lait.

HABITAT 811 3070, Chemin St-Louis (coin Laforest)
Ste-Foy. Tél.: 659-4425

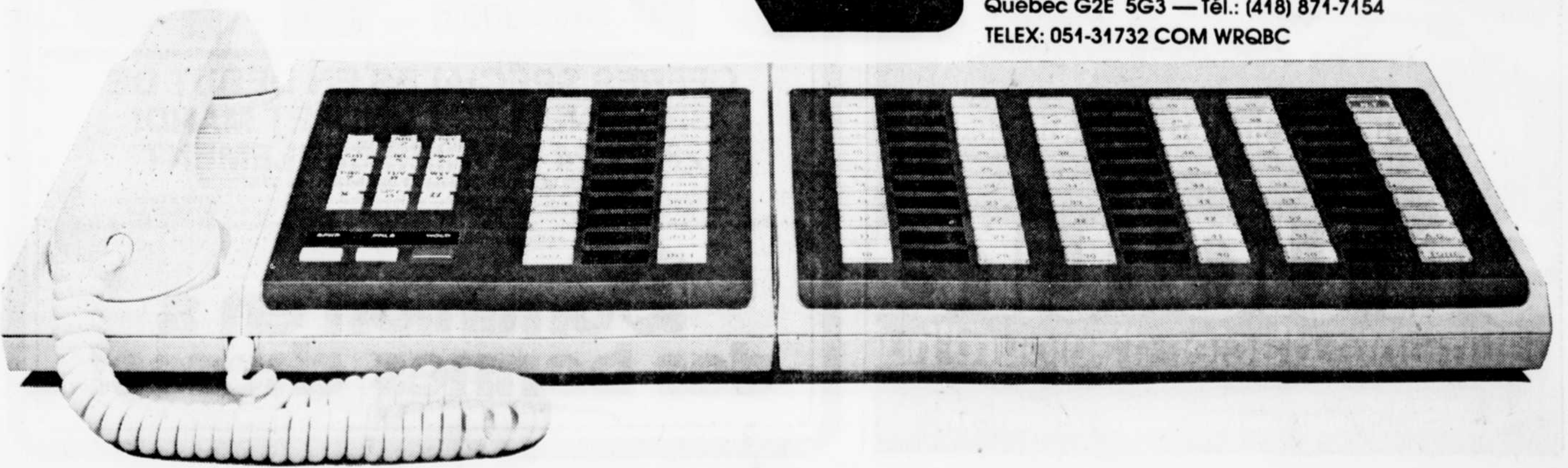
Voulez-vous freiner l'augmentation de la facture de vos services téléphoniques?



L'unique solution viable...
Possédez votre équipement téléphonique pour vos affaires
L'interconnection, c'est légal.
La concurrence, c'est payant pour vous.

Informez-vous!

DIGIPAGE INC.
3575, boul. Hamel ouest, suite 225
Québec G2E 5G3 — Tél.: (418) 871-7154
TELEX: 051-31732 COM WRQBC



sondage gallup

Le fédéral blâmé pour sa politique économique

A l'échelle nationale, six Canadiens sur dix jettent un oeil défavorable sur la manière dont le gouvernement fédéral tente de solutionner nos problèmes économiques. En fait, l'opinion n'a guère changé à cet égard, au cours des cinq dernières années. En 1975, en effet, 55 pour 100 des gens interrogés éprouvaient du malaise à ce sujet.

Ceux qui habitent les Prairies font les critiques les plus sombres relativement à notre conjoncture et 81 pour 100 jugent que le gouvernement fédéral est malhabile, mais c'est la minorité (48 pour 100) au Québec qui se disent gênés par la situation.

Le dernier sondage a été réalisé auprès de 1.027 Canadiens, de 18 ans et plus, à l'échelle du pays, un genre d'échantillonnage susceptible d'en arriver à la précision, à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

La question était la suivante: "Le gouvernement fédéral vous donne-t-il l'impression

qu'il prend les bons moyens pour mater les problèmes économiques du Canada?"

Le tableau ci-dessous compare les résultats des sondages tenus depuis cinq ans, à l'échelle nationale, ainsi que les variations d'opinion d'une région à l'autre cette année:

	Oui	Non	Ne sait pas
1981	25	61	14
1979	27	62	11
1978	27	59	14
1977	28	54	18
1976	30	55	15
Régionale 1981			
Atlantique	24	51	25
Québec	36	48	16
Ontario	26	61	12
Prairies	8	81	11
Pacifique	21	67	12

A noter que les chiffres sont arrondis et que le total ne donne pas nécessairement 100.

Garneau est pessimiste

(PC) — "L'augmentation de notre niveau de vie devra être arrachée pouce par pouce dans un contexte de concurrence internationale très aigue," au cours de la prochaine décennie.

C'est ce qu'a prédit hier l'ancien ministre des Finances du Québec Raymond Garneau, au congrès de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.

M. Garneau est maintenant président du conseil et chef de la direction de la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal, ainsi que président du conseil du Crédit foncier.

La toile de fond de l'économie canadienne au cours des 10 prochaines années, a-t-il dit, sera dominée par une inflation et un taux de chômage élevés et par une croissance presque nulle du revenu personnel en termes réels.

ANGELE BLANCHARD
Docteur en Optométrie
653-1969

Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes)

CLINIQUE OPTOMETRIQUE
STE-FOY

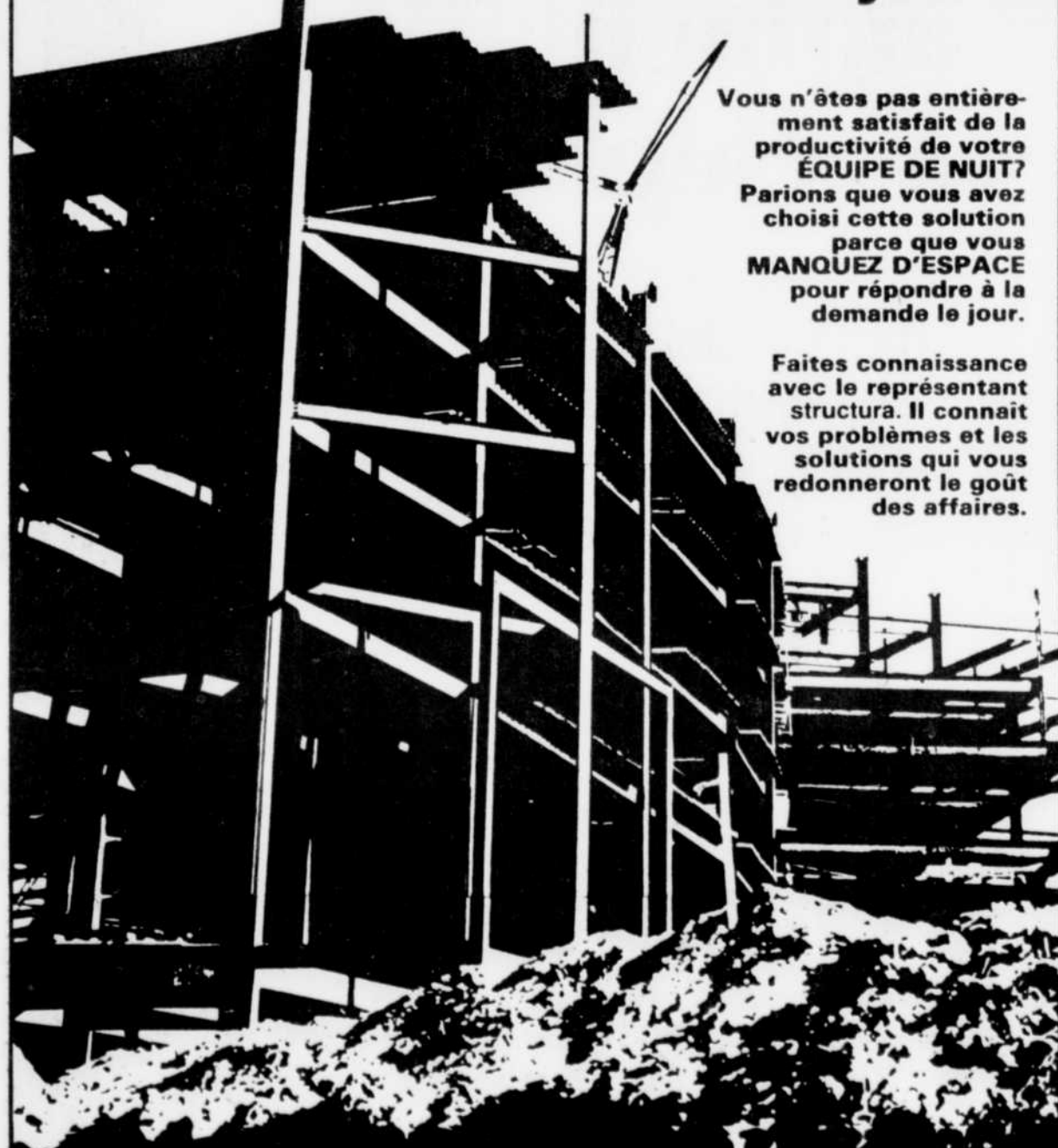
950, de Bourgogne, Ste-Foy
(Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)



Ecouter est un art, qui ne nous a jamais été enseigné. Et pourtant, quelle importance il a dans notre vie! Quand vous n'écoutez pas, la communication se brise. Prière-Secours offre à ses bénévoles le moyen d'apprendre à mieux écouter. Etre bénévole à Prière-Secours, c'est loin d'être une perte de temps. Venez, vous y serez le (la) premier(ère) gagnant(e).
Rencontre d'information: le lundi 23 février à 19h, au 1330, chemin Ste-Foy, Québec.
RENSEIGNEMENTS: 681-7446

Augmentez la productivité de VOTRE ÉQUIPE DE NUIT

Faites connaissance avec structura... le jour.



Vous n'êtes pas entièrement satisfait de la productivité de votre ÉQUIPE DE NUIT? Parions que vous avez choisi cette solution parce que vous MANQUEZ D'ESPACE pour répondre à la demande le jour.

Faites connaissance avec le représentant structura. Il connaît vos problèmes et les solutions qui vous redonneront le goût des affaires.

Nous relevons le défi des années 80

structura

bâtiments d'acier d'aujourd'hui

1215, Chemin Industriel, Bernières, Québec (418) 831-2242

LES LUNDIS ET MARDIS DE DOMINION

DÉCOUPEZ CE COUPON DE VALEUR!

CE COUPON A UNE VALEUR DE \$1.00 DE RABAIS SUR LE PRIX D'ACHAT D'UNE CARTOUCHE DE 200 CIGARETTES MARQUES POPULAIRES FORMAT ORDINAIRE OU KING
CE COUPON EST VALABLE JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 24 FÉVRIER 1981

\$1
de rabais

LIMITE: un coupon par client

BACON DÉCOUENNÉ
LEGRADE

PRIX SPÉCIAL

PAQ. 500 g

1.38

JUS D'ORANGE

DOMINION
NON-SUCRÉ-SURGELÉ
CONCENTRÉ
Bte 12½ OZ LIQ.

PRIX SPÉCIAL

.69

BISCUITS DOMINION

BRISURES DE CHOCOLAT

PRIX SPÉCIAL

SAC 900 g

1.49

OFFRES SPÉCIALES EN DÉBUT DE SEMAINE, LES LUNDI ET MARDI 23 ET 24 FÉVRIER SEULEMENT

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur lundi et mardi les 23 et 24 février 1981 à tous les Supermarchés Dominion suivants: Centre de la Canadière - 2537, boul. Ste-Anne - 1500, D'Estimauville, Galeries Ste-Anne - 800, de la Canadière - 955, St-Cyrille - 435, St-Vallier - 2700, Laurier, Ste-Foy - Les Promenades de L'Atrium, 5555 - 3e avenue, Charlesbourg - Galeries Chagnon, 300 Côte du Passage, Lévis.

Les Supermarchés Dominion Limitée

Dominion en a des bonnes choses!